L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

RD-CONGO

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4144 - MARDI 14 DECEMBRE 2021

Le Chef de l'Etat s'exprimant devant la tribune du Congrès

ELECTIONS DE 2023

Félix Tshisekedi réaffirme son engagement à pacifier l'est de la RDC

Devoir de redevabilité oblige, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a été le 13 décembre dans l'hémicycle du Palais du peuple, où il a prononcé, devant les députés et sénateurs réunis en congrès, son discours sur l'état de la nation, conformément à la Constitution en son article 77.

C'est par l'insécurité permanente qui sévit à l'est du pays, sur fond d'activisme des groupes armés menaçant l'intégrité territoriale, qu'il a entamé son adresse, tout en plaidant pour la mobilisation de tous les moyens disponibles afin de vaincre définitivement ce mal tendant à anéantir tout effort de développement.

Page 5

INTERVIEW

Jean-Jacques Mbungani : *« Face à toute grippe, les mesures de prévention exigent le strict respect des gestes barrières »*

Le ministre Jean-Jacques Mbungani

Depuis quelques semaines, il est observé une augmentation exponentielle des cas de covid-19 et de la grippe saisonnière en RDC. Les symptômes pour ces deux maladies étant les mêmes (fièvre, maux de tête, toux, fatigue), le ministre de la Santé, Hygiène et Prévention appelle la population à l'observance des gestes barrières et au test de dépistage de la covid-19.

Le Dr Jean-Jacques Mbungani l'a dit au cours d'une mise au point faite dernièrement à la presse dans son cabinet pour éclairer la population sur l'attitude à adopter face à la grippe saisonnière et la covid-19.

Page 6

INFRASTRUCTURES

Signature de l'avenant au contrat de construction du port en eaux profondes de Banana

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a présidé, le 11 décembre dernier, à la Cité de l'Union africaine, la signature du contrat de concession pour la construction du port en eaux profondes de Banana entre l'Etat congolais et le groupe DP World, spécialisé dans la construction et la gestion des ports.

L'avenant au contrat de construction du port en eaux profondes de Banana a été signé en 2017, entre l'Etat congolais et le groupe DP World des Émirats arabes unis. Le nouveau contrat est « gagnant-gagnant », car il préserve les intérêts des deux parties et donne le départ pour le début effectif des travaux de construction de cette méga infrastructure dès janvier 2022..

Page 3

La signature par les deux parties de l'avenant au contrat

SUD-KIVU

Près de 98 universités et instituts supérieurs fermés

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Muhindo Nzangi, vient de fermer au moins 98 établissements relevant de son secteur, dans la province du Sud-Kivu, pour non viabilité.

Cette décision, indique-t-on, est consécutive à l'enquête de viabilité initiée entre juillet et août derniers, conduite par plusieurs inspecteurs dans des établissements à travers le pays. Les critères sur lesquels ils ont travaillé ont porté sur les bâtiments et les équipements, le nombre d'enseignants qualifiés, le personnel administratif...

Page 5

Mohindo-Nzangi

ÉDITORIAL

Et si Emmanuel …

Cette hypothèse n'est encore avancée par personne, du moins publiquement, mais il n'est pas inutile de la formuler dès à présent car sa concrétisation aurait inévitablement des effets multiples dans la sphère diplomatique et mérite, par conséquent, d'être prise en considération sans attendre. La voici donc résumée et formulée ici au risque d'être démentie par les faits dans les semaines qui viennent : le jeune président français, Emmanuel Macron, pourrait bien ne pas se porter candidat lors du scrutin qui est programmé pour le mois d'avril 2022.

Quatre facteurs jouent dans ce sens que voici résumés en quelques mots.

Sûr jusqu'à présent d'être réélu sans problème en raison du délitement de la gauche française et des divisions de la droite libérale, Emmanuel Macron va devoir faire face à une coalition du centre et de la droite autour de sa candidate déclarée, Valérie Pécresse, qu'il aura le plus grand mal à vaincre. Cette difficulté sera d'autant plus grande que son propre parti, La République en Marche, n'a pas de véritable assise politique comme l'ont démontré, il y a un an, les élections locales et régionales et que, de ce fait, la bataille électorale à venir s'annonce très incertaine pour lui. Quadragénaire et ayant donc encore un long parcours à accomplir, Emmanuel Macron ne peut pas courir le risque de sortir vaincu de la campagne électorale qui s'approche et dont les cartes se trouvent aujourd'hui rebattues sur le plan politique par la réémergence de la droite et du centre. Même si cela ne se voit pas et ne s'entend pas, des proches, très proches de l'actuel président de la République française, s'interrogent certainement depuis des semaines sur ce qui précède et ne sont très probablement pas loin de partager ce qui est ici pensé, écrit.

Ajoutons pour conclure provisoirement sur le sujet que l'on voit mal comment Emmanuel Macron qui prendra pour six mois, le 1er janvier prochain, la présidence de l'Union européenne, pourrait concilier une campagne électorale qui s'annonce très agitée avec ces hautes, très hautes responsabilités diplomatiques.

Les Dépêches de Brazzaville

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil de l'UE proroge les sanctions contre dix Congolais

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a décidé, le 9 décembre, de maintenir jusqu'au 12 décembre 2022 les mesures restrictives existantes à l'encontre de plusieurs personnalités de la République démocratique du Congo (RDC). Cette décision a été prise sur la base d'une évaluation de la situation dans le pays et des cas individuels.

Vue du bâtiment de la Commission européenne

Dix personnes font actuellement l'objet d'un gel des avoirs et d'une interdiction de pénétrer sur l'UE. En outre, il est interdit aux personnes et entités de l'UE de mettre des fonds, directement ou indirectement, à la disposition de ces personnes, indique le communiqué du Conseil.

L'UE avait décidé du gel des visas et des avoirs de seize responsables congolais en décembre 2016 puis fin mai 2017. Ces personnalités ont été sanctionnées pour leur rôle dans la répression des manifestations de l'opposition entre fin 2016 et 2018. Ces sanctions ont ciblé notamment Evariste Boshab, ancien vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la sécurité ; Alex Kande Mupompa, ancien gouverneur du Kasaï-central ; Lambert Mende, ancien ministre de la Communication et des Médias; Muhindo Akili Mundos, commandant de la 31e brigade des Forces armées de la RDC ; Ramazani Shadary, ancien vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité; Kalev Mutond, ancien administrateur général de l'Agence nationale du renseignement (ANR) ; Jean-Claude Kazembe, ancien gouverneur du Haut-Katanga ; Roger Kibelisa, chef du département de la sécurité intérieure de l'ANR ; Delphin Kahimbi, chef de renseignement militaire ; John Numbi, ancien patron de la police ; Célestin Kanyama, ex-commandant de la police dans la ville de Kinshasa ; Ferdinand Ilunga Luyoyo, chef de l'unité anti-émeutes de la police ; Gabriel Amisi alias « Tango Four », commandant dans la première zone de défense de l'armée ; Ilunga Kampete, commandant de la Garde républicaine; et Éric Ruhorimbere, commandant adjoint de la 21e région militaire au Kasaï, dans le centre de la RDC.

« Le Conseil estime que les mesures existantes restent valables compte tenu de la situation politique actuelle et qu'elles sont utiles pour lutter contre l'impunité et prévenir de nouvelles violations des droits de l'homme par des acteurs étatiques et non étatiques », souligne le communiqué.

À cet égard, explique le Conseil, l'UE est particulièrement préoccupée par les rapports des Nations unies qui mettent en évidence, dans l'espace public et sur les réseaux sociaux, une augmentation des discours et messages de haine appelant à la violence, à la discrimination et à l'hostilité, souvent dirigés contre des groupes ethniques ou des personnalités publiques. *« Le Conseil continuera de suivre de près la situation en RDC au cours des prochains mois, réexaminera les mesures restrictives en fonction de l'évolution de la situation et pourrait en envisager d'autres si nécessaire, y compris éventuellement en élargissant les motifs actuellement retenus pour imposer ces mesures »*, précise le communiqué.

Patrick Ndungidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

73E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Le Culpac célèbre l'événement

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a célébré l'événement, le 9 décembre, à travers une cérémonie sobre et riche organisée à la Cité de la paix, son siège à Kinshasa.

Le directeur général du Culpac, Daniel Santu, à droite, la Reine Fabienne Fatou Diop et la représentante de la directrice du bureau conjoint de l'ONU à Kinshasa

La célébration de ce 73e anniversaire a été l'occasion pour le Culpac de faire constater que les trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme sont méconnus ou ignorés par la plupart de la population en Afrique subsaharienne. Et cette campagne de sensibilisation sur les droits humains est une des recommandations des Nations unies depuis 1948. Le Culpac l'organise avec l'appui du Conseil européen, suite aux résolutions de la conférence sur la paix universelle tenue du 5 au 6 septembre 2018 au Parlement européen, à Bruxelles.

Dans son mot de circonstance, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a salué et félicité toutes les personnalités qui ont accompli un travail remarquable comme les différents secrétaires généraux de l'ONU et les commissaires aux Droits de l'homme successifs à cette institution depuis 1948, pour l'application et le respect de ces droits par des Etats dans le monde, un travail pas du tout aisé, très difficile et compliqué. Il a rappelé que malgré la ratification de la Déclaration en 1948, le monde a connu des guerres pour des raisons politiques, bafouant ainsi les droits de l'homme et causant des milliers des morts.

«... De même, on connaît plusieurs violations des droits de l'homme dans des conflits armés, des attaques délibérées contre les civils, l'usage d'armes interdites, la famine et la privation des soins, le terrorisme, l'enrôlement forcé des enfants dans des milices ou au travail. Des personnes appartenant aux minorités ethniques ou religieuses subissent des conséquences plus lourdes qui frisent des crimes contre l'humanité. Dans le même ordre, des défenseurs des droits humains, des avocats et des journalistes sont menacés, exécutés ou muselés », a fait remarquer avec amertume Daniel Santu Biko.

Mais il a laissé voir une lueur d'espoir. Pour lui, « Les droits de l'homme » sont un patrimoine universel, un bien commun de l'humanité à défendre et à faire vivre pour le bonheur de toute personne, sans aucune discrimination, favorisant ainsi la liberté fondamentale.

Le 9 décembre à la Cité de la paix, l'on a noté la présence de la reine Fabienne Fatou Diop, à la tête de sept trônes dans le nord du Sénégal. Elle a représenté à cette cérémonie la reine Empress Shebah Debra Amelia Sai Kasambu'Ra. Arrivée pour la première fois en République démocratique du Congo, elle a été élevée au rang de messagère internationale de la paix pour tous, et de servante de l'humanité du Culpac.

Empêchée mais représentée à la cérémonie, Fanny Kasalu Tshisekedi, initiatrice de la Fondation Kasalu et fille aînée du président de la République, Félix Tshisekedi, a pour sa part été promue servante universelle pour la paix par le Culpac. Retenue par d'autres obligations, la directrice du bureau conjoint de Nations unies à Kinshasa a été également représentée. Cela a été aussi le cas du coordonnateur du panel du chef de l'Etat à l'Union africaine, le Pr Alphonse Ntumba Luaba, qui a délégué un représentant à cette cérémonie du 73e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'homme au Culpac.

Martin Enyimo

INFRASTRUCTURES

Signature de l'avenant au contrat de construction du port en eaux profondes de Banana

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a présidé, le 11 décembre dernier, à la Cité de l'Union africaine, la signature du contrat de concession pour la construction du port en eaux profondes de Banana entre l'Etat congolais et le groupe DP World spécialisé dans la construction et la gestion des ports.

La signature par les deux parties de l'avenant au contrat

L'avenant au contrat de construction du port en eaux profondes de Bananasigné a été signé en 2017 entre l'Etat congolais et le groupe DP World des Émirats arabes unis. Sur la demande du président de la République, le contrat initial a été revu et corrigé après un peu plus d'une année de négociations entre l'Etat congolais et les entrepreneurs emirati. Le nouveau contrat est « gagnant-gagnant » car il préserve les intérêts des deux parties, a précisé le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, devant les deux parties au cours d'une brève cérémonie retransmise en direct à la télévision nationale.

Par parallélisme de forme, le contrat révisité a été signé pour le compte de l'Etat congolais par la ministre du portefeuille, Adèle Kayinda; le ministre des Finances, Nicolas Kazadi; le vice-ministre du Budget ainsi que le ministre des Transports et Désenclavement , Chérubin Okende.

Pour le compte de DP World, le document a été signé par Sultan Ahmed, le charman du groupe DP World et Suhail Al Banna, le CEO de DP World. Cela s'est passé en présence de SE Khalifa Shaheen Al Marar, ministre d'Etat des Emirats arabes unis chargé de la Coopération.

La signature de ce contrat donne le départ pour le début effectif des travaux de construction de cette mega infrastructure dès janvier 2022. Devant la presse, le ministre Chérubin Okende a indiqué que la construction du port de Banana va non seulement créer des emplois mais aussi et surtout booster l'économie congolaise à travers l'augmentation du flux du commerce international.

Pour sa part, le chairman de DP World a précisé que son groupe est très enchanté d'entreprendre ce grand projet au bénéfice de la République démocratique du Congo (RDC). Spécialisé dans la construction, gestion et maintenance des grands ports, DP World compte à son actif plus de quatre-vingt ports internationaux. Cette expertise la place au troisième rang mondial. Le contrat qui lie la RDC au groupe emirati DP World est aussi le fruit des négociations directes entre le président Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo et le gouvernement des Émirats arabes unis, actionnaire unique de DP World.

La mise en oeuvre effective de ce projet ayant connu plusieurs fois de prolongations à cause des divergences de vue entre les deux parties contractantes a l'avantage de faciliter si non d'augmenter le volume des échanges commerciaux entre la République démocratique du Congo et divers États du continent, mais aussi, de permettre l'intégration économique régionale. A noter que ce projet avait été initialement signé en 2017, mais arrivé au pouvoir, le président Félix Tshisekedi s'est imposé pour la renégociation de certaines de ses clauses afin d'en faire une affaire gagnant-gagnant pour les deux parties. Ce qui explique la signature de l'avenant susévoqué. Le coût du projet est de 1,3 milliard de dollars américains. La première pierre pour le démarrage des travaux sera posée le 2 janvier 2022. D'ici-là, les appels d'offre seront lancés.

Alain Diasso

JUSTICE

Théophile Matondo bataille pour sa liberté provisoire

L'audience sur l'affaire mettant en cause l'Etat congolais et le directeur général par intérim du Bureau central de coordination (BCCO) à la Cour de cassation vient d'être reportée pour le 27 décembre, la partie civile n'ayant pas été notifiée et la requête de la demande de la liberté provisoire introduite par les avocats de l'incriminé ne se trouvant pas dans le dossier. Mais ces juristes continuent à croire dur comme fer sur l'innocence de leur client, étant donné que son dossier continue à être vide.

Théophile Matondo et ses avocats devant l'entrée de la salle de la Cour de cassation/Adiac

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) s'est réjouie du déroulement « en bonne et due forme » de l'audience en appel du directeur général par intérim du BCCO, Théophile Matondo Mbungu, le 13 décembre, à la salle Lihau-Ebwa de la Cour de cassation. Elle regrette, néanmoins, la non notification de la partie civile, qui a conduit au report du dossier pour le 27 décembre.

Dans un communiqué, la FBCP indique qu'une autre raison de ce report est que la requête de la demande de la liberté provisoire introduite par les avocats de Théophile Matondo Mbungu ne se trouve pas dans le dossier. C'est l'occasion pour cette organisation de pousser ces avocats à s'en tenir à la procédure. « *Et, nous demandons à ces avocats de tout faire pour suivre l'état de la procédure* », a insisté le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, à la clôture de cette séance.

La FBCP continue de mener un plaidoyer pour une justice équitable et distributive. Elle dénonce, de ce fait, la justice à deux vitesses qui se pratique dans le pays, qui fait que les verdicts sont donnés à la tête du client, selon les critères qui n'ont rien à voir avec la justice. Elle pense, dans cette logique, que les autorités, notamment le chef de l'Etat, comme magistrat suprême; le Premier ministre et le ministre en charge de la Justice doivent s'impliquer en vue de redonner à la justice congolaise ses lettres de noblesse, en l'amenant à éviter de tomber dans ce que l'on pourra appeler l'injustice.

Théophile Matondo Mbungu, précisons-le, a été présenté à la justice par l'Inspection générale des finances pour détournement des deniers publics, dans le cadre de l'affaire du parc-agro industriel de Bukanga-Lonzo. Il avait été arrêté et conduit directement à la prison centrale de Makala, condamné à dix ans de prison ferme, à l'issue d'un procès dont le déroulement, selon la FBCP, présageait une autre issue.

La justice congolaise lui reproche le détournement de sept millions de dollars américains de la taxe sur la valeur ajoutée sur le marché pour l'électrification du parc de Bukanga-Lonzo. Selon la FBCP, l'incriminé n'a jamais géré ces fonds versés directement au Trésor public par les structures concernées, sans passer par le BCCO, qui n'a jamais été concerné. Le verdict dans cette affaire a été rendu le 21 septembre dernier. Les avocats de Théophile Matondo Mbungu, qui soutiennent que le dossier de leur client est vide, bataillent dur devant la Cour de cassation pour lui obtenir la liberté provisoire.

Lucien Dianzenza

EDITION

Bob Bobutaka publie sur la diversité professionnelle de Lumumba

Le énième essai du Pr Bob Bobutaka de l'Université de Kinshasa (Unikin), de l'Université pédagogique nationale (UPN) et de l'Institut supérieur des statistiques (ISS) de Kinshasa démontre l'aspect diversifié de la vie professionnelle de Patrice Emery Lumumba...

Héro de l'indépendance de la République démocratique du Congo acquise en 1960, Patrice Emery Lumumba ne cesse de susciter des études, étant une sorte de repère politique. Aussi est-il l'objet d'études et de recherches, lui qui fut assassiné il y a plus de soixante ans. Le Pr Bob Bobutaka lui consacre son dernier ouvrage, intitulé « *Lumumba Patrice-Emery. A travers la philatélie, le journalisme, le marketing, la bibliologie et la légistique* ». Dans ce livre de 672 pages publié aux Editions universitaires européennes à Sarrebruck, en Allemagne, en novembre 2021 et disponible en ligne sur le site web http://www.editions-ue.com/, l'auteur revient sur des détails insoupçonnés de l'évolution professionnelle de Patrice Emery Lumumba, mettant sur le pont les domaines de sa carrière.

Dans l'endos du livre, on peut lire : « *La RD Congo a planifié le rapatriement des reliques de Patrice-Emery Lumumba, 60 ans après son assassinat. Celles-ci sont constituées de ses deux dents. Ce livre exploite davantage son parcours professionnel à travers la poste, son statut de correspondant de presse et son passage comme directeur commercial dans une société brassicole (la Bracongo). Ce poste lui a été d'un apport incommensurable pour sa carrière politique. Aussi, en incitant les Congolais à l'écriture et à la lecture, P.E. Lumumba a responsabilisé ses compatriotes à la publication et à la gestion orthodoxe, notamment des institutions documentaires* ».

Et il ajoute : « *Du point de vue de la légistique, en signant la Déclaration de l'indépendance du Congo, le 30 juin 1960, il est parmi les rares Congolais ayant pris connaissance de la version officielle de l'acte de la décolonisation de son pays. Concernant les considérations sur la philatélie, Lumumba a fait l'objet de plusieurs timbres postaux de par le monde : en Russie, en Mongolie, au Ghana, en Guinée, au Maroc, en Égypte, au Mali, au Burundi, au Congo-Brazzaville et en RD Congo. En outre, les événements sur son décès avec Joseph Okito et Maurice Mpolo sont mis en relief* ».

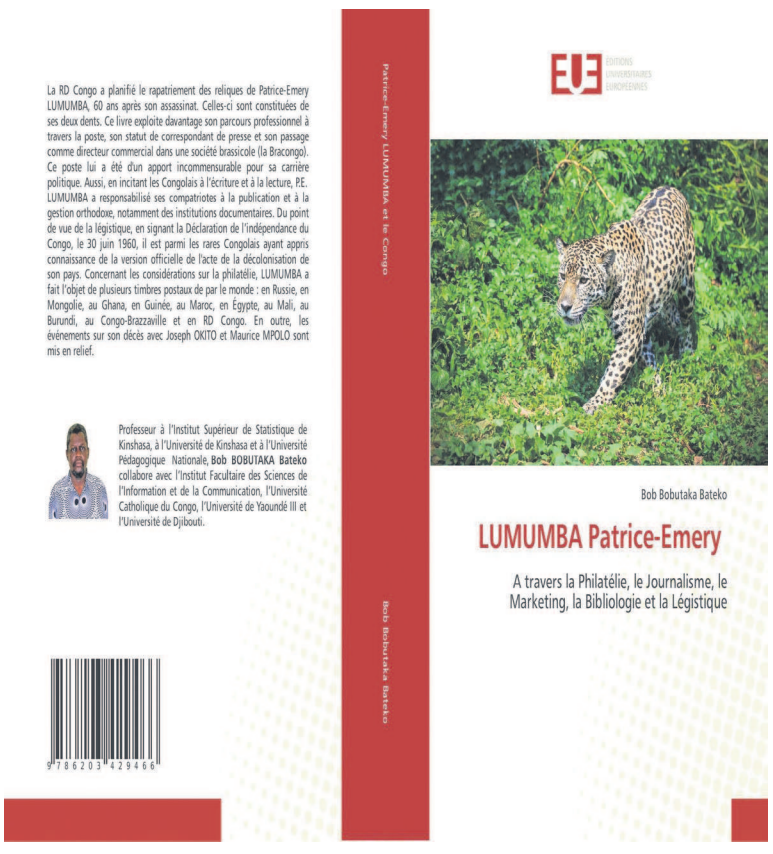

Le Pr Bob Bobutaka a indiqué : « *Pour la consolidation mémoirologique, nous avons exploité les penseurs tels que Théophile Obenga, Ludo De Witte, Joseph-Achille Mbembe, Charles Onana, Isidore Ndaywel, Espérance Elikia M'bokolo, Pamphile Mabiala, Jean Omasombo, Jean-Marie Makombo Mutamba, Benoît Verhaegen, les Rabbins Juifs, etc. qui ont mis en évidence Patrice-Emery Lumumba à travers leurs écrits* ». Et de conclure que les questions sur le développement du Congo-Kinshasa sont également abordées, en mettant en exergue le plan Bilsen, la Banque mondiale en République démocratique du Congo, le renforcement du contrôle financier à travers l'Inspection générale des finances et la Cour des Comptes, la Fonction publique.

Martin Enyimo

DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT À LA NATION

Félix Tshisekedi réaffirme sa détermination à pacifier l'est du pays Félix Tshisekedi réaffirme sa détermination à pacifier l'est du pays

Devoir de redevabilité oblige, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a été le 13 décembre dans l'hémicycle du Palais du peuple, où il a prononcé, devant les députés et sénateurs réunis en congrès, son discours sur l'état de la nation, conformément à la Constitution en son article 77.

Le Chef de l'Etat s'exprimant devant la tribune du Congrès

En présence des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique, des officiers supérieurs de l'armée et de la police, des forces vives de la nation et d'autres invités, le chef de l'Etat a abordé plusieurs questions d'intérêt national dont il a eu la justesse d'apporter des réponses idoines, dans un discours fleuve de plus d'une heure. C'est par le climat d'insécurité permanent à l'est du pays, sur fond d'activisme des groupes armés menaçant l'intégrité territoriale, que l'autorité suprême a entamé son adresse, tout en expliquant le bien-fondé de l'état de siège qu'il a eu à décréter au nord-Kivu et en Ituri, conformément à l'article 85 de la Constitution. Eu égard à l'exacerbation de l'insécurité dans cette partie du pays, il a plaidé pour la mobilisation de tous les moyens disponibles pour définitivement vaincre ce mal tendant à anéantir tout effort de développement.

Saisissant l'occasion, Félix Tshisekedi a réaffirmé sa détermination à ne ménager aucun effort pour restaurer la paix et la sécurité à n'importe quel coin du pays. Dans la foulée, il a interpellé la conscience collective tout en invitant ses compatriotes à cultiver le sens patriotique. Saluant le travail des parlementaires dans le renouvellement continu de l'état de siège qui permet de consolider les acquis des opérations sur le terrain, le garant de la nation a félicité les Forces armées de la République démocratique du Congo dont la puissance de feu a fait bouger les lignes au front avec, à la clé, la récupération des positions ennemies et la reddition de certains seigneurs de guerre.

Cependant, il a fustigé la campagne de dénigrement que mène une infime partie des Congolais et le rôle pernicieux qu'ils jouent dans la démobilisation des troupes comme s'ils tiraient profit de la persistance de l'insécurité. Il les a invités à rejoindre le camp de la Patrie. *« Ce n'est que dans la paix et la concorde que nous pourrons vaincre l'ennemi »*, a martelé le président de la République, plus que jamais déterminé à faire taire les armes dans cette partie du pays. Il s'est, par ailleurs, réjoui de la baisse de l'insécurité dans les grandes agglomérations du pays à la suite du travail de rééducation opéré sur les fameux « Kulunas », notamment dans le Centre pilote de « Kaniama Kasese », tout en appelant à l'intensification de cet effort de réinsertion sociale des jeunes désœuvrés sur l'ensemble du territoire national.

Poursuivre les réformes judiciaires

Evoquant l'Etat de droit et particulièrement la gouvernance politique et économique, le chef de l'Etat a mis une emphase particulière sur le travail de l'Inspection générale des finances et a loué son effort d'assainissement des finances publiques, bien qu'elle ne peut se substituer à la justice ayant seule la mission de dire le droit. Au sujet de la justice, en effet, il a insisté pour que le droit, le bon droit, soit dit afin de rassurer tout le monde. Félix-Antoine Tshisekedi a saisi l'occasion pour réitérer son engagement à poursuivre les réformes dans les structures de la justice, en misant notamment sur la qualité de ses animateurs suivant le sacro saint principe de *«l'homme qu'il faut à la place qu'il faut »*.

Il a exhorté le Conseil supérieur de la magistrature à faire fonctionner les chambres disciplinaires afin que la sanction soit la seule récompense à octroyer aux mauvais magistrats. Pour un traitement judicieux des contentieux électoraux, le chef de l'Etat a suggéré la création d'un corps des conseillers référendaires.

L'autre sujet abordé a concerné l'Union sacrée de la nation qui constitue, à ses yeux, un appel à l'exaltation des cœurs et à la consolidation des valeurs autour des actions nobles pour répondre aux attentes du peuple congolais. Félix Tshisekedi a appelé les uns et les autres à privilégier la cohésion autour de cette méga plateforme au-delà des querelles intestines qu'il considère comme l'expression même de la démocratie. Il a invité chacun des membres, de l'opposition et de la majorité, à jouer sa partition dans l'amour du peuple et dans le respect strict de la Constitution. Concernant la brouille qui s'est installée dans les assemblées provinciales sur fond de destitution systématique des gouverneurs, le chef de l'Etat a appelé à l'amendement de certains textes légaux se rapportant au fonctionnement des institutions provinciales en vue d'assurer leur stabilité.

Au chapitre des élections, il a réitéré son engagement à la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes à l'horizon 2023. Il a, de ce fait, lancé un vibrant appel à l'accompagnement de la Commission électorale nationale indépendante et à l'implication de tous au processus électoral déjà en branle. Et d'inviter les acteurs politiques qui trainent encore le pas à désigner rapidement leurs représentants au sein du nouveau bureau de cette institution d'appui à la démocratie afin de faire avancer le processus électoral. Pour sa part, le gouvernement a été appelé à mobiliser les moyens financiers conséquents afin de permettre la tenue des élections dans les délais requis.

Sur le registre sanitaire, le président de la République a convié ses concitoyens à continuer à respecter les mesures barrières édictées afin de contenir les effets néfastes de la covid-19 avant de les appeler à se faire vacciner massivement.

Un leadership africain responsable

De sa mandature à la tête de l'Union africaine, le président Félix Tshisekedi a déclaré avoir réellement mis l'institution panafricaine au service du peuple africain, à travers des actions concrètes. Il s'est fait le défenseur du continent lors de plusieurs sommets internationaux auxquels il a pris part dont le G20 et la COP 26, en privilégiant les intérêts des peuples et des nations. Grâce à son action, la RDC a retrouvé sa place dans les instances internationales et brisé son isolement diplomatique.

Très attendu sur le volet social, le chef de l'Etat s'est dit conscient de la situation sociale de ses compatriotes et a instruit le gouvernement à accélérer la mise en œuvre des projets à impact visible, tout en fustigeant le manque de coordination et la faiblesse du pilotage qui les gangrènent. Dans la foulée, il a égrené quelques actions sociales d'envergure attendues d'ici 2022 dont le démarrage du projet de construction du port en eau profonde de Banana.

« J'en appelle à notre conscience collective, ce qui nous unit, la RDC, est plus important que l'égoïsme de chacun et le dangereux clivage tribaliste qui peuvent nous diviser », a-t-il lâché, devant une assistance bruyante qui n'a cessé d'accompagner chacune de ses phrases par des flots d'applaudissements.

Alain Diasso

Les indignés se refusent à fêter

Les membres du Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) continuent de regretter le sang qui continue à couler à Beni, en Ituri et leurs environs.

Députés et sénateurs réunis en congrès

En réaction au message du chef de l'Etat congolais devant les députés et sénateurs réunis en congrès, le Miss-RDC a parlé d'«Une première » en constatant que le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes des tueries dans l'est du pays.

Ce mouvement regrette, par ailleurs, la suite de ce discours, composé selon lui des mêmes intentions pour restaurer la paix. *« Entre-temps, Beni-Ituri toujours sanglante, en dépit des forces mutualisées »*, fait-il remarquer dans un tweet. Et de noter qu'il n'y a *« pas encore des fêtes chez les indignés! »*.

Opposé à la coalition des forces de sécurité nationale avec l'Ouganda en vue de traquer les ADF dans cette partie du pays, le Miss-RDC continue de réclamer la purge au sein de l'armée et des services de sécurité, condition sine qua non du retour de la paix dans l'est du pays. Ce mouvement note que l'armée congolaise, qui serait infiltrée et noyautée, ne saurait mettre fin à l'insécurité qui prévaut dans la partie est du pays.

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

Près de quatre-vingt-dix universités et instituts supérieurs fermés

Les établissements des secteurs public et privé de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) concernés par la mesure de fermeture ont été jugés non viables, selon une enquête initié dans tout le pays par le ministre ayant la charge ce secteur.

Université Officielle de Bukavu (UOB)/DR

Le ministre de l'ESU, Muhindo Nzangi, vient de fermer au moins quatre-vingt-huit établissements relevant de son secteur, dans la province du Sud-Kivu, pour non viabilité. Parmi les établissements concernés, il y a l'Université Biosadec à Bukavu, l'Université officielle de Fizi à Baraka, l'ISTM Kamituga ou encore l'Institut supérieur d'études agronomiques Uvira, etc.

Cette décision, rappelle radiookapi.net, est consécutive à l'enquête de viabilité initiée en juillet et août derniers, conduite par plusieurs inspecteurs dans des établissements à travers le pays. Les critères sur lesquels ils ont travaillé ont porté sur les infrastructures, les bâtiments et les équipements, le nombre d'enseignants qualifiés, le personnel administratif...

L.D.

INTERVIEW

Jean-Jacques Mbungani : « Face à toute grippe, les mesures de prévention exigent le strict respect des gestes barrières »

Depuis quelques semaines, il est observé une augmentation exponentielle des cas de covid-19 et de la grippe saisonnière en République démocratique du Congo (RDC). Les symptômes pour ces deux maladies étant les mêmes (fièvre, maux de tête, toux, fatigue), le ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, appelle la population à l'observance des gestes barrières et au test de dépistage de la covid-19. Il l'a dit au cours d'une mise au point faite dernièrement à la presse dans son cabinet pour éclairer la population sur l'attitude à adopter face à la grippe saisonnière et la covid-19.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K): Il s'observe plusieurs cas de la fièvre ces derniers temps à Kinshasa. Y a-t-il une raison scientifique pouvant justifier cette situation ?

Jean-Jacques Mbungani (J-J.M) : Depuis novembre 2021, plus précisément à la semaine épidémiologique 44, une augmentation des cas suspects de grippe a été constatée dans les sites sentinelles de surveillance à Kinshasa. De la semaine 44 à la semaine 48 (du 1er novembre au 5 décembre), 246 cas suspects de grippe et zéro décès ont été notifiés par les sites sentinelles de surveillance de la grippe, dont 96 cas suspects, soit 39,0% de cas ont bénéficié du prélèvement, car étant dans les critères de prélèvement, c'est-à-dire l'apparition des signes cliniques dans les dix jours avant la consultation à la formation sanitaire. Tous ces échantillons s'étaient révélés négatifs au virus grippal, mais dix échantillons ont été positifs à la covid -19 à la semaine 48 : du 29 novembre au 5 décembre, soit 10,4% d'échantillons positifs à la covid-19.

Le mois de décembre est souvent le mois par excellence de la relance des cas de grippe, raison pour laquelle, on assiste à une survenue de grippe et des cas de covid-19 qui, par ailleurs, peuvent avoir le même profil dans certains cas. Certains cas de covid-19 se présentent avec une symptomatologie de rhume, toux, fièvre, courbatures que l'on observe également dans les grippes.

Depuis le début de l'année 2021 (de janvier à novembre, semaine 1 à la semaine 47), 4 079 517 cas suspects d'infections respiratoires aigües et 1544 décès (soit une létalité de 0,04%) de grippe ont été notifiés dans l'ensemble du pays.

Au regard des résultats de la surveillance sentinelle de la grippe, nous pouvons dire que de janvier à novembre (de la semaine 1 à la semaine 47), le virus grippal de type saisonnier circulait au sein du pays, mais depuis le début de décembre, les cas suspects de grippe détectés dans les sites sentinelles reviennent négatifs au virus de la grippe et positifs à la covid -19 pour certains cas.

L.C.K: Quelle attitude doit-on adopter pour éviter de contracter cette grippe saisonnière ?

J-J.M: L'attitude requise est de voir son médecin face à tous ces symptômes afin qu'un avis médical soit donné et qu'une prise en charge thérapeutique appropriée soit assurée. Face à toute grippe, les mesures de prévention rencontrent également le strict respect des gestes barrières, car la transmission se fait par voie respiratoire.

Le ministre Jean-Jacques Mbungani

Aussi, en même temps que la recrudescence des cas de grippe saisonnière est observée en RDC, il faudrait faire le diagnostic différentiel avec les symptômes de la Covid-19. D'où, la population est invitée à se faire tester régulièrement devant toute toux associée ou non à la fièvre pour toutes les personnes à risque ou les plus exposées à l'aide des tests rapides, à savoir les professionnels de santé, le personnel enseignant, les agents et cadres des entreprises publiques et privées et/ou toute autre personne exerçant une activité nécessitant de nombreux contacts.

L.C. K : Peut-on parler de la 4e vague de la covid-19 en RDC ?

J-J.M: Nous sommes dans la voie d'une quatrième vague de la pandémie covid-19 dans notre pays. En effet, depuis moins de deux semaines, nous avons constaté une recrudescence des cas de covid-19 dans le pays et particulièrement à Kinshasa qui reste l'épicentre de la pandémie avec plus de 58% des cas. Certes, qu'il faut au moins quatre semaines de surveillance pour confirmer la survenue d'une nouvelle vague, mais les évidences de l'augmentation des cas, du nombre des hospitalisations laissent croire que nous sommes déjà dans la quatrième vague de cette pandémie. Raison pour laquelle, le gouvernement de la République, à travers le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, rappelle à la population congolaise de respecter strictement les gestes barrières et surtout d'adhérer à la vaccination qui, à ce jour, est considéré comme un élément de la riposte contre la pandémie covid-19. En effet, la vaccination protège contre la survenue des formes graves de la maladie et diminue également la circulation du coronavirus.

L.C.K: Que pensez-vous du variant Omicron et quels sont les dispositifs déjà pris par votre ministère afin d'éviter son importation dans notre pays ?

J-J.M: Le variant Omicron, récemment détecté en Afrique du Sud, est très contagieux, mais plusieurs scientifiques s'accordent sur le caractère moins dangereux de cette souche. En réalité, en terme de dangerosité, le variant Delta, fortement répandu au niveau mondial, n'a pas d'égal. Même l'opinion qui est la résultante de plusieurs mutations n'a pas la réputation meurtrière du variant indien de la covid-19. En toute responsabilité, la RDC a renforcé le contrôle aux frontières aériennes, terrestres et fluviales afin de détecter au mieux la circulation de ce virus à travers la République et ce, par des examens RT PCR rapide.

L.C.K: Un message particulier à la population pour se protéger contre la grippe saisonnière et la covid-19 ?

J-J.M: Comme je l'ai dit précédemment, la population doit se faire tester régulièrement devant toute toux associée ou non à la fièvre pour toutes les personnes à risque à l'aide des tests rapides. Il ne faut pas céder à la panique. Il faut bien se rappeler des mesures barrières et surtout se faire vacciner pour lutter contre la covid-19.

Propos recueillis par Blandine Lusimana

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les Equatoriens appelés à soutenir la vision du chef de l'Etat

Le ministre d'État chargeé de l'Aménegament du territoire, Me Guy Loando Mboyo, poursuit sa campagne de vulgarisation de la politique nationale en la matière, à travers toutes les provinces du pays. Arrivé depuis jeudi dernier dans l'ex-grande province de l'Équateur, c'est à Mbandaka qu'il a lancé la campagne de vulgarisation et de mise en oeuvre de cette politique, en présence des autorités politico-administratives, coutumières et des experts de son ministère.

Le ministre de l'Administration du territoire s'exprimant devant la foule en liesse

L'aménagement du territoire étant l'un des secteurs-clés dans le développement du pays, Me Guy Loando Mboyo a invité toutes les forces vives de la province de l'Equateur à soutenir la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi- Tshilombo, qui en a fait l'un des piliers de sa politique. Il a souligné que la mise en oeuvre de la politique nationale de l'administration du territoire contribuera à la modernisation de la ville de Mbandaka et de bien d'autres agglomérations de cette province .

Le ministre a, par ailleurs, exhorté tous les acteurs provinciaux à s'approprier les résultats de la réforme de l'aménagement du territoire. "L'atelier qui s'ouvre ce jour a comme objectif principal de permettre à la province de l'Equateur de s'approprier des résultats et les recommandations de la réforme et surtout de mettre en œuvre la politique nationale de l'aménagement du territoire, répondre aux attentes du gouvernement et de la population en rapport avec l'affectation, l'occupation et l'utilisation des espaces, des ressources naturelles du sol et sous-sol ainsi que le développement durable de toute la province en général et les villes, villages et territoires en particulier», a indiqué Me Guy Loando Mboyo.

Il a indiqué qu'afin de mieux connaître les ressources naturelles qui entrent en ligne de compte dans l'élaboration du schéma national de l'aménagement du territoire pour une exploitation en faveur de la population de l'Equateur, il lui a été autorisé d'organiser un atelier sur l'élaboration d'un annuaire national des ressources naturelles du sol et sous-sol avec les sectoriels et les exécutifs provinciaux.

Un accent particulier, a-t-il fait savoir, sera mis sur la modernisation de la ville de Mbandaka et d'autres agglomérations de la province. *«Ceci aura comme finalité l'aménagement planifié, le développement durable, harmonieux et équilibré de nos entités tant urbaines que décentralisées en particulier et la République démocratique du Congo en général»* , a déclaré Me Guy Loando Mboyo.

Avant l'étape de Mbandaka, il s'était livré au même exercice à Boende. L'occasion faisant le larron, le ministre avait a posé, au nom du gouvernement, un geste de générosité à l'endroit des rescapés du naufrage de la rivière de la Tshuapa. Signalons que partout où il est passé, de Boende à Mbandaka, Guy Loando Mboyo a reçu un accueil délirant, en digne fils de la grande province de l'Equateur.

Blandine Lusimana

COVID-19

Bill Gates prédit la fin de la phase aiguë de la pandémie en 2022

Le philanthrope milliardaire, Bill Gates, prévoit d'intensifier son plaidoyer autour d'un « large soutien aux efforts de préparation aux pandémies » et sur les questions climatiques et énergétiques en 2022.

« Le fait que si peu de personnes à haut risque dans les pays à faible revenu aient reçu [des doses de vaccin covid-19] … est inacceptable », a déclaré Bill Gates. « La chose la plus importante » sur laquelle il travaillera en 2022 est la préparation mondiale. Il prépare un livre qui paraîtra l'année prochaine et qui décrira sa stratégie mondiale en présence d'experts auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dédiés à l'arrêt de la propagation des maladies infectieuses. L'OMS devrait également organiser des « jeux de germes », en vue d'entraîner les pays à l'utilisation d'outils de diagnostic et à la mise en œuvre des interventions non pharmaceutiques, entre autres.

Bill Gates a reconnu que le monde n'était pas près de mettre fin à la pandémie de covid-19 tel qu'il l'avait espéré fin 2020. Il prédit la fin de la « phase aigûe de la pandémie » dans le courant de 2022 et a attribué une partie de la lenteur des progrès à la désinformation sur les vaccins, y compris les théories du complot qui l'impliquent, et une tendance à la méfiance à l'égard des institutions.

« Je suis plus inquiet que jamais de la capacité des gouvernements à faire de grandes choses », écrit Bill Gates. Le milliardaire a, en outre, cité les inégalités dans l'allocation des vaccins, comme un ralentissement des efforts visant à augmenter les taux de vaccination dans le monde. *« Le monde a fait un travail remarquable en fabriquant et en distribuant des milliards de doses de vaccins, mais le fait que si peu de personnes à haut risque dans les pays à faible revenu les aient reçues est inacceptable »*, a-t-il déclaré.

Le philanthrope a également appelé à un changement dans l'allocation des doses, à l'expansion de la capacité de fabrication de vaccins et à une assistance supplémentaire pour les pays cherchant à développer, fabriquer et approuver leurs propres vaccins. L'échec collectif à vacciner complètement le monde contre la covid-19 a jeté le désarroi dans les pays pauvres.

En mai dernier, la Fondation Gates a exprimé son soutien à la levée temporaire des protections par brevet des vaccins, mais a peu dit, malgré la pression d'autres groupes, pour une dérogation à l' Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce. Bill Gates a déclaré qu'il était entré dans un « nouveau chapitre » de son travail sur le climat en 2021, avec le lancement du programme Breaktrough Energy Catalyst, dans le cadre de son programme Breaktrough Energy Ventures qui vise à accélérer le développement de technologies énergétiques propres. Il a publié un ouvrage dont le titre est « Comment éviter une catastrophe climatique ? ». *« Nous perdrons la lutte mondiale contre la pauvreté si nous n'aidons pas les plus pauvres du monde à s'adapter au changement climatique, en particulier les agriculteurs de subsistance qui dépendent de la nourriture qu'ils cultivent pour nourrir leur famille et sont les plus à risque »*, pense-t-il.

Noël Ndong

MALI

La Cédéao lance un nouvel ultimatum aux autorités du pays

Lors d'un sommet le 12 décembre à Abuja, au Nigeria, les chefs d'Etat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) ont rejeté tout prolongement de la transition au Mali.

Les dirigeants de la Communauté ont unanimement réitéré leurs exigences de scrutins présidentiel et législatif au 27 février 2022 au plus tard. Des sanctions additionnelles à la nature non encore dévoilée viendront s'ajouter à celles prononcées il y a un mois et ciblant cent cinquante personnalités dont le Premier ministre, Choguel Maiga.

Hormis la situation du Mali, plusieurs sujets dont celui de la création d'une monnaie unique dénommée « Eco » ont été évoqués. *« Les chefs d'État et de gouvernement prennent note de l'état de la convergence macroéconomique enregistré au sein de la Cédéao au cours du premier semestre 2021. Ils exhortent les États membres à prendre les mesures idoines afin de se conformer aux dispositions du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les États membres de la Cédéao à partir de 2022 »*, précise le communiqué ayant sanctionné la rencontre.

Ainsi, l'organisation demande à ses Etats membres de mettre en œuvre des « politiques et mesures favorisant le respect des critères de convergence macroéconomique », de préparer et de transmettre les « programmes pluriannuels de convergence macroéconomique à la commission de la Cédéao ».

Yvette Reine Nzaba

CAMEROUN

Plusieurs morts suite aux affrontements intercommunautaires

Des affrontements liés aux ressources en eau, à Kousséri dans le département du Logone-été-Chari, entre pécheurs et bergers, ont eu lieu. De milliers de personnes ont fui l'Extrême-Nord du Cameroun, en proie à des violences intercommunautaires, qui ont fait une vingtaine de morts et obligé plus de 30 000 personnes à se réfugier au Tchad voisin.

Au moins vingt-deux personnes auraient été tuées, trente autres blessées dans des affrontements intercommunautaires meurtriers, dans l'Extrême-Nord du Cameroun, a indiqué le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces violences sont dues à « des ressources rares au Cameroun », forçant « 30 000 personnes à fuir au Tchad ». Le HCR, par la voix de son porte-parole, Boris Cheshirkov, *« est profondément préoccupé par les nouveaux affrontements intercommunautaires, qui ont éclaté cette semaine dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, déplaçant des milliers de personnes à l'intérieur du pays et forçant plus de 30 000 personnes à fuir vers le Tchad voisin ».*

Près de 80% des réfugiés camerounais au Tchad seraient des femmes - dont beaucoup sont enceintes - et des enfants, selon le HCR. Ils ont trouvé refuge à N'Djamena et dans les villages situés le long du fleuve Logone. Des affrontements ont éclaté dans le village frontalier d'Ouloumsa, à la suite d'un différend entre éleveurs de bétail arabes, pêcheurs mousgoum et agriculteurs au sujet de la raréfaction des ressources en eau et en pâturage. La violence s'est ensuite étendue aux villages voisins, réduisant en cendres une dizaine de villages. *« Nous sommes ici à la suite des troubles, les arabes éleveurs ont attaqué les pêcheurs mousgoum et ils ont tué beaucoup de gens, c'est pour ça qu'on a fui […] Nos maris sont toujours en guerre là-bas »*, a expliqué une réfugiée.

Le HCR suspend ses opérations dans les zones touchées

La semaine dernière, des combats ont également éclaté dans la ville camerounaise de Kousséri, une localité commerciale, entraînant la destruction du marché aux bestiaux au cours des combats, selon HCR. Au moins 10 000 personnes ont fui Kousséri pour se réfugier à N'Djamena. Une première flambée de violences intercommunautaires a eu lieu en août, 45 personnes avaient été tuées et 23 000 déplacées de force, dont 8 500 sont restées au Tchad depuis lors. Le Tchad abrite près d'un million de réfugiés et de personnes déplacées internes et le Cameroun plus de 1,5 million de réfugiés et de déplacés internes. Face à ce regain de tensions, des forces de sécurité camerounaises ont été dépêchées dans l'Extrême-Nord du Cameroun, mais la situation reste « volatile ». Le HCR a été contraint de suspendre ses opérations dans les zones affectées.

Des appels à l'aide et à la réconciliation en cours

La crise climatique exacerbe les tensions dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Au cours des dernières décennies, la surface du lac Tchad a diminué de 95%. Les Nations unies et les autorités ont mené des efforts de réconciliation à Kousséri, au cours desquels des représentants des communautés se sont engagés à mettre fin à la violence. *« Mais sans action urgente pour traiter les causes profondes de la crise, la situation pourrait s'aggraver davantage»*, a fait valoir Boris Cheshirkov, réitérant l'appel du HCR pour *« un arrêt immédiat de la violence et au soutien de la communauté internationale pour aider les victimes et les réfugiés ».*

La population de l'Extrême-Nord a également appelé l'élite locale à l'aide, compte tenu des faibles ressources financières des Nations unies pour répondre à la situation dans les deux pays respectifs, le Cameroun et le Tchad. Face à l'ampleur de la situation, le président du Conseil militaire de transition, Mahamat Idriss Déby, a demandé au gouvernement tchadien de prendre des mesures et invité les Tchadiens à faire preuve de solidarité envers les réfugiés camerounais. Il a, en outre, demandé à la communauté internationale d'agir pour fournir en urgence l'assistance nécessaire à ces nouveaux réfugiés.

N.Nd.

SAHARA

Les militaires français ne seront plus que 3 000 mi-2022

La France aura réduit d'ici six mois son contingent au Sahel à 3 000 hommes, contre plus de 5 000 il y a quelques semaines, dans le cadre d'une vaste réorganisation de son dispositif militaire, dévoile dans une interview le commandant de l'opération antijiahdiste Barkhane, le général Laurent Michon.

Quel bilan dressez-vous de la réarticulation de l'intervention militaire française entamée il y a quelques mois ? Quelles nouvelles mutations s'opéreront en 2022 ?

Laurent Michon (L.M). Nous sommes en train de terminer la première phase, à savoir le désengagement de l'extrême nord malien (Tombouctou, Kidal, Tessalit), en coopération à la fois avec les autorités maliennes, la Minusma (mission de l'ONU au Mali) et nos amis européens associés au sein de la force Takuba.

Ce désengagement successif s'est passé aussi bien que possible. Sur ces sites, partagés avec la Minusma, le rapport de force militaire reste inchangé car nous avons été relevés par les forces maliennes (FAMa).

La deuxième phase va débuter au prochain semestre: il s'agira de réarticuler à la fois le commandement et les forces, essentiellement au Mali. Et la transformation ne s'arrêtera pas là.

Nous étions environ 5 000 militaires français au Sahel à l'été 2021, nous serons environ 3 000 à l'été 2022. Il y aura beaucoup moins de forces conventionnelles et plus de forces spéciales dédiées au partenariat de combat, réunies au sein de la force européenne Takuba. Aujourd'hui, elle compte quasiment 900 hommes et les Européens continuent de frapper à la porte. C'est un succès politique pour le Sahel et le Mali de voir ces Européens s'engager à nos côtés.

Takuba va voir son commandement déménager de Ménaka à Gao dans les six mois.

La coopération sera accrue avec les partenaires locaux avec l'installation d'un PC avancé permanent à Niamey, plus près de nos partenaires.

Cette réorganisation s'opère dans un contexte socio-politique tendu: tensions entre Paris et la junte malienne, signes d'hostilité au sein des populations locales, campagnes anti-françaises sur les réseaux sociaux... Cela est-il de nature à entraver les opérations militaires françaises au Sahel ?

L.M. Il existe deux sujets de friction avec Bamako: les contacts avec (la société paramilitaire russe) Wagner et le calendrier politique de la transition. Les élections devaient se tenir en février, cela semble très improbable mais ce report du calendrier politique n'impacte pas les opérations militaires.

Concernant Wagner, c'est un point d'inquiétude pour nous et nos alliés européens, qui peut avoir des répercussions majeures sur le dispositif militaire. Il y a des choses qui ne pourraient plus être faites si Wagner venait à se déployer.

Il ne faut pas tomber dans la situation qu'on a connue en République centrafricaine, où l'EUTM (mission de formation européenne) formait des forces armées qui étaient ensuite employées par Wagner, avec le mode d'action que l'on connaît et son lot d'exactions.

Sur le mécontentement: là où Barkhane est au sol, la population est heureuse de la sécurité que nous apportons. Mais certains au Mali et dans d'autres pays ne comprennent pas que les armées françaises n'arrivent pas à pacifier le Sahel. Je les comprends. Mais c'est juste impossible et ce n'est pas notre mission. Nous avons six avions de chasse, six drones et de 3 000 à 5 000 hommes pour une région grande comme l'Europe.

Je note aussi une instrumentalisation de ce mécontentement. Je ne dis pas que c'est la raison première mais certains, en Afrique de l'ouest ou plus loin, ont intérêt à attiser la colère contre l'action militaire française.

Quel est l'état actuel de la menace jihadiste en bande sahélo-saharienne, où la France se bat depuis près de neuf ans? Quelle attention portez-vous au risque de contagion jihadiste vers les pays côtiers?

L.M. L'EIGS (Etat islamique au grand Sahara) est en recomposition après l'élimination de certains chefs. Les chefs subalternes sont en train de discuter pour rebâtir une hiérarchie. C'est du temps gagné pour les forces maliennes et nigériennes. On peut espérer qu'il ne se recompose pas aussi facilement que cela même si je suis persuadé qu'il y arrivera. Le risque dans cette phase, c'est encore plus de violence de la part de ces petits chefs.

Le JNIM (nébuleuse jihadiste affiliée à Al-Qaïda) est beaucoup plus dangereux. Il est capable d'imposer une solution acceptable pour les populations dans le centre du Mali. Son enracinement durable, son recrutement endogène dans les zones délaissées est une stratégie qui fonctionne et qui descend vers le sud, dans le nord de la Côte d'Ivoire, le nord du Bénin, le nord du Ghana.

C'est bien cette contagion, combinée aux progrès des forces locales, qui a motivé la décision de transformer Barkhane. C'est un processus assez lent qui peut être entravé, mais ce n'est pas à Barkhane partout de lutter contre cela. C'est aux pays eux-mêmes.

AFP

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE ET L'HYPERTENSION

Près de deux mille personnes sensibilisées

Le Lions club Brazzaville élite, en partenariat avec la Brigade médicale congolaise, a organisé, du 11 au 12 décembre, une campagne de sensibilisation et de dépistage du diabète sucré, ainsi que de l'hypertension.

Les jeunes sensibilisés aux dangers du diabète/Adiac

Tout a commencé le 11 décembre au parc zoologique, où les membres du Lions club Brazzaville élite et de la Brigade médicale congolaise ont sillonné cet espace public pour parler, renseigner et informer les usagers sur les causes, moyens de prévention et le traitement du diabète et de l'hypertension.

Pour atteindre la cible, Lions club Brazzaville élite a misé sur plusieurs moyens de communication, dont les banderoles, les prospectus et les réseaux sociaux. Sur les affiches, par exemple, les causes et les moyens de prévention ont été récapitulés. *« Nous devrons conscientiser les citoyens sur l'existence de ces deux maladies qui sont assez proches. Elles sont silencieuses, mais très présentes. Nous avons choisi un cadre qui convient à tout le monde, notamment les élèves, personnes âgées, les actifs et les inactifs. Concernant la sensibilisation, nous sommes autour de deux mille personnes et cinq cent quarante personnes dépistées, le premier jour »*, a expliqué Davell Sitou, membre du Lions club Brazzaville élite.

Les personnes de tous genres et de tous les âges ont été abordées et ont reçu des conseils allant dans le sens de réduire l'expansion du diabète et de l'hypertension artérielle. *« J'ignorais presque tout sur ces maladies, mon comportement alimentaire et mes actes quotidiens constituaient les causes de ces maladies. Franchement, je suis sauvée et merci beaucoup aux organisateurs pour ce genre d'initiatives combien louables »*, a indiqué une élève qui visitait le parc zoologique.

Juste après la séance de sensibilisation qui s'est caractérisée par des échanges, quelques Brazzavillois volontaires ont été dépistés gratuitement par les membres de la Brigade médicale congolaise (plateforme qui réunit les médecins congolais formés à Cuba).

Organisée en connivence avec Leo Brazzaville espoir, cette campagne de sensibilisation a été bouclée le lendemain par une marche sportive.

Rude Ngoma

ŒUVRES SOCIALES

Des kits alimentaires pour des handicapés à Brazzaville

L'association communautaire pour le développement des quartiers, présidée par Alban Kaki, en collaboration avec l'Union nationale des personnes handicapées du Congo que dirige Castard Dzaou Pambou, a remis, le 10 décembre à Brazzaville, des kits alimentaires aux personnes vivant avec handicap.

Un geste symbolique symbolique/Adiac

La donation a été faite dans le cadre de la commémoration en différé de la Journée internationale des personnes handicapées.

« Nous œuvrons depuis cinq ans pour le développement communautaire. Nous avons un plan précis pour accompagner les personnes handicapées », a dit Alban Kaki, président de l'Association communautaire pour le développement des quartiers.

Au terme de la réception du don, l'Union nationale des personnes handicapées du Congo et ses membres ont remercié le donateur, implorant l'aide des autres humanistes nationaux.

Signalons que la journée internationale des personnes handicapées est célébrée chaque année le 3 décembre depuis 1992, à l'initiative de l'Organisation des Nations unies. Elle vise à promouvoir la compréhension des questions de handicap et à mobiliser le soutien pour la dignité, le droit et le bien-être des personnes handicapées.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Le Congo et les agences des Nations unies examinent leur rapport 2021

Dans le but de peaufiner et finaliser le rapport annuel du cadre de coopération entre le Congo et les Nations unies, intitulé UNDAF 2018-2022, un atelier de validation dudit document s'est ouvert, le13 décembre, à Brazzaville.

La photo de famille

Parlant du bien-fondé de la rencontre, le directeur des Partenariats, représentant la ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Aimé Blaise Nitoumbi, a précisé que l'objectif principal de cette réunion est de finaliser et faire le point du rapport de l'UNDAF 2021et valider les résultats de l'équipe pays qui a travaillé sur la question. Elle permettra également aux participants de faire le bilan de l'année 2021 qui constitue une deuxième année de mise en œuvre de l'UNDAF. *« C'est l'occasion pour nous tous de tirer les leçons, d'améliorer, de tracer les nouvelles perspectives et de valider le plan de travail annuel 2022 aligné aux priorités nationales »*, a insisté le responsable du bureau du coordonnateur résident, Mirhame Mshangama. Il a ajouté que les participants prendront connaissance des avancées enregistrées au cours de l'année, notamment au niveau de chaque groupe, tout en se rapportant aux quatre effets de l'UNDAF qui portent sur la gouvernance, le capital humain, la protection sociale et l'accès aux soins et service de santé essentiels de qualité sans oublier la diversification économique qui est liée aux objectifs de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030. *« Le budget du plan cadre de coopération des Nations unies au Congo est estimé à 219 821 263 dollars. Les ressources disponibles représentent 23 933 390 dollars, soit 11%. Cependant, les ressources à mobiliser sont de 195 837 873 dollars, soit 89%. »,* a précisé Mirhame Mshangama. Il a conclu que le cadre de coopération actuel pour la période 2018-2024 est aligné au Plan national de développement de la République du Congo pour la période 2018-2022. Il vise à aider le Congo à améliorer sa gestion économique, à créer un environnement favorable à la diversification économique, à renforcer son capital humain et à fournir des services sociaux de base, particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Notons que la revue annuelle du cadre de coopération est un exercice obligatoire comme stipulé dans les directives du bureau de Coordination des opérations de développement. Elle fait partie intégrante du système de suivi et évaluation de l'UNDAF.

Rock Ngassakys

DIPLOMATIE

L'UE sanctionne le groupe russe Wagner

L'Union européenne (UE) a sanctionné, le 13 décembre, le groupe paramilitaire russe Wagner ainsi que huit personnes et trois sociétés qui lui sont liées pour les «actions de déstabilisation» menées en Ukraine et dans plusieurs pays d'Afrique, ont indiqué à l'AFP plusieurs sources européennes.

La décision a été approuvée à l'unanimité par les ministres des Affaires étrangères de l'UE réunis à Bruxelles. Elle doit être publiée au Journal officiel de l'UE pour entrer en vigueur. Les sanctions consistent en une interdiction de visas pour les personnes et le gel des avoirs dans l'UE. *«Wagner est une société militaire privée russe utilisée pour déstabiliser la sécurité en Europe et dans des pays tiers de son voisinage, notamment en Afrique»,* a expliqué un diplomate européen.

La société Wagner est signalée dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne où la Russie est présente, notamment au Mali et en République centrafricaine, mais elle intervient également en Libye, en Syrie et en Ukraine, précise-t-on de source européenne. Les ministres européens ont également approuvé lundi un cadre juridique leur permettant de *«sanctionner ceux qui feraient obstruction à la transition au Mali».*

AFP

ROUTE BRAZZAVILLE-OUESSO-BANGUI-N'DJAMENA

L'accord de prêt de cent milliards FCFA signé

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, et le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato-Ofa Mbo Nchama, ont signé, le week-end dernier, l'accord de financement de cent milliards FCFA pour la réalisation de la première phase du projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville- Ouesso -Bangui-N'Djamena.

La réalisation du projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena va constituer une avancée majeure pour l'Afrique centrale considérée comme la sous-région la moins intégrée du continent, avec un déficit infrastructurel et une faible connexion entre les réseaux de transport. À cela s'ajoutent de nombreuses tracasseries administratives et policières liées à la navigation sur le réseau fluvial Congo-Oubangui-Sangha.

L'intervention de la BDEAC sur le territoire congolais concerne principalement le bitumage de la section de route Ouesso-Pokola, longue de 50 km ; la construction d'un pont de 616 m sur la rivière Sangha et l'aménagement du tronçon Pokola - Bétou. Le projet inclut également quelques aménagements connexes au niveau de la ville de Pokola.

« Au plan économique, ce projet contribuera à la réduction du coût et de la durée du transport entre la frontière centrafricaine et Ouesso. Ce qui entraînera des gains financiers susceptibles d'être orientés vers le développement des activités économiques dans la zone », a indiqué le président de la BDEAC.

Le ministre des Finances et le président de la BDEAC après l'échange des parapheurs

Pour sa part, Rigobert Roger Andely a remercié la banque pour son accompagnement dans le renforcement de la position du Congo comme « pays de transit ». Il a, par ailleurs, sollicité l'assistance de la BDEAC pour la réalisation du Plan national de développement 2022-2026, en cours d'élaboration. Ce plan quinquennal mettra un accent particulier sur la diversification de l'économie.

A travers ce projet intégrateur, des dirigeants de la zone de la Communauté économique et monétaire de l'AFrique centrale (Cémac) visent, à terme, l'accroissement des échanges économiques inter-États ; l'accès direct au port de Pointe-Noire où pourront transiter les marchandises en provenance et à destination de la Centrafrique et du Tchad ; la mise en valeur des ressources naturelles et des richesses minières de la région d'Afrique centrale ; le désenclavement de certaines zones inaccessibles et la réduction de la pauvreté.

Notons qu'il y a un an, les 16 et 17 novembre 2020, la Commission Cémac avait initié une table-ronde à Paris, en France, dans le but de mobiliser les investisseurs européens. Le bilan de la table-ronde était qualifié de positif, en raison de nombreux engagements enregistrés du côté des partenaires.

Lopelle Mboussa Gassia

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le Congo, un pays potentiellement producteur de miel

Le président fondateur de la coopérative agropastorale Ya Diyi, le sénateur Juste Justin Goma Gabou, a présenté le 9 décembre, aux élus de la chambre haute du Parlement, les onze activités principales de la stratégie qu'il a mise en œuvre, dans le cadre du développement de l'apiculture professionnelle au Congo.

Branche de l'agriculture, l'apiculture consiste à élever les abeilles dans le but d'exploiter les produits de la ruche, notamment le miel, la cire, la gelée royale, le pollen, la propolis et le venin d'abeille, largement utilisé dans les traitements des douleurs et de certaines maladies inflammatoires. Membre de la Commission défense et sécurité du Sénat, Juste Justin Goma Gabou pense que la République du Congo est un grand pays potentiel producteur de miel du Nord au Sud.

« Dans le cadre la diversification de son économie, le Congo peut compter, sans risque de se tromper, sur le secteur apicole. Les moyens d'y parvenir demeurent à sa portée. Il suffit de former le maximum des Congolais au métier d'apiculteur ; susciter l'intérêt des pouvoirs publics de prendre en main cet important secteur économique par des appuis financiers conséquents, à l'instar des autres pays africains, aujourd'hui producteurs et exportateurs de miel », a-t-il expliqué. Il a précisé que le secteur apicole peut jouer un rôle très important dans le pays au même titre que les autres matières premières et contribuer de ce fait au produit intérieur brut..

Pour hisser le Congo au rang des pays africains producteurs et exportateurs de miel, Juste Justin Goma Gabou a élaboré une stratégie de développement consistant, entre autres, à utiliser les techniques garantissant la protection de l'environnement, en commençant par celle de l'abeille. *« En effet, au-delà de la production de miel et des autres produits de la ruche, c'est l'abeille qui contribue efficacement à la protection de l'environnement, à travers son rôle implacable de pollinisation, sur tout le couvert végétal d'un pays »*, a-t-il déclaré.

Cette stratégie porte également sur l'installation d'une usine de fabrication des ruches ; la capture des abeilles dans des ruches adaptées, le suivi et la récolte de miel ; la création d'une école de formation en apiculture professionnelle ; l'intégration de la femme et de la jeune fille dans toutes les opérations apicoles ; la création des plantations renfermant des espèces d'arbres et des plantes attirant les abeilles pour la fabrication de miel.

Le sénateur Juste Justin Goma Gabou

Il s'agit aussi de la construction d'une miellerie moderne ; la création d'autres centres de formation en apiculture professionnelle dans les autres départements du pays ; les possibilités de disposer des textes juridiques destinés à protéger intégralement l'abeille actuellement menacée par les techniques désastreuses de cueillette de miel.

La coopérative agropastorale Ya Diyi entend, par ailleurs, créer une fédération d'apiculteurs congolais pour booster un secteur dans lequel ces derniers exercent leur profession en vase clos ; obtenir une certification pour garantir la qualité des produits et les conditions d'exportation à l'extérieur.

« Le dernier appel lancé par le chef de l'Etat, à l'endroit des députés et sénateurs, exhortant chacun d'eux à disposer d'un champ, m'a permis de choisir le mien : le champ du développement de l'apiculture dans notre pays. J'ai pris la ferme décision de contribuer efficacement au développement de l'apiculture dans notre pays et de permettre à ce secteur d'apporter sa part au produit intérieur brut national, comme cela se passe dans plusieurs pays du continent », a conclu le sénateur Juste Justin Goma Gabou, sollicitant l'aide de l'Etat.

Une initiative positivement appréciée par le président du Sénat, Pierre Ngolo, et le ministre d'Etat, chargé des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, qui ont encouragé le sénateur Juste Justin Goma Gabou à persévérer dans sa démarche et à encadrer les autres sénateurs.

Présente dans les départements de la Likouala, de la Sangha, du Pool, de la Bouenza et du Kouilou, la coopérative agropastorale Ya Diyi s'installera, sous peu, dans le Niari et la Cuvette. Ses initiateurs entendent créer, dans chaque département, un centre de formation en apiculture professionnelle, pour permettre aux Congolais de pratiquer cette culture.

Parfait Wilfried Douniama

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo encore loin des résultats escomptés

Le nouveau Rapport national de développement humain (RNDH) a crédité la République du Congo d'un score de 50,8 points, dans le suivi et la mise en œuvre de l'agenda 2030 des Nations unies. La même étude souligne une régression du niveau de développement humain (25%) du fait de l'ampleur et de la persistance des inégalités sociales.

L'atelier d'examen et de valorisation du draft du Rapport 2020 de suivi de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) en République du Congo a été ouvert, le 13 décembre à Brazzaville, par la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, en présence des partenaires du système des Nations unies.

Les participants issus des ministères sectoriels vont tenter de mettre la touche finale au document du RNDH, situant les efforts à produire par le Congo à mi-parcours. Il ressort du rapport que le pays a affiché en 2019 un indice de développement de 0,574, en hausse par rapport 2018 et perd autour de 25% de son niveau de développement humain. Cette tendance négative devrait s'amplifier à l'ère de la pandémie de covid-19, en raison de ses effets perturbateurs multiformes.

La ministre réceptionnant la copie du rapport/Adiac

Le Congo est classé 37e sur cinquante-deux pays africains avec un score de 50,8. Du point de vue mondial, il occupe le 144e rang sur cent soixante-cinq pays évalués. Selon le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Maleye Diop, ce RNDH 2020 a produit les résultats d'analyse de matière à susciter le débat autour des réponses politiques dans les domaines de l'éducation, la santé et la protection sociale, ainsi que d'outil de plaidoyer auprès des partenaires au développement dans le cadre des appuis, dont le pays a besoin pour assurer à la population les bases d'un développement durable inclusif.

L'agenda 2030 des ODD constitue le baromètre des progrès des pays dans le monde en matière économique, sociale, environnementale et de la gouvernance entre 2015-2030, a rappelé Chris Mburu, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo. Il répond à la nécessité de faire le point sur l'évolution des cibles et indicateurs par ODD priorisé au Congo.

« *L'atteinte des ODD nécessite que le Congo renforce son appareil statistique national pour la production des données permettant de suivre les progrès dans la mise en œuvre de ces objectifs ; coordonner les forces de la société civile et du secteur privé et adapter les ODD dans le contexte local* », a-t- il recommandé.

Le gouvernement congolais peut compter sur le soutien des partenaires onusiens. Les deux parties projettent de travailler ensemble dans le futur Plan national de développement (PND) 2022-2026, qui propose de bâtir une économie diversifiée et résiliente, grâce à un capital humain de qualité. « Il y a donc fort à parier que les travaux ayant abouti à la production de ce projet de rapport ont aussi permis de donner une véritable consistance à la fois au diagnostic du PND 2018-2022 et de l'adoption du nouveau PND », a estimé la ministre de l'Économie.

« Valorisation du capital humain : qualité et inégalités », c'est le thème du rapport national sur le développement humain. Il se veut un atout pour relever les nombreux défis identifiés dans les six axes stratégiques et atteindre les objectifs fixés par le gouvernement.

Fiacre Kombo

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

AON N° 005-2021/MATIER/DGGT-CT-CEP
Réf. : Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville.

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de financer le « Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de la : fourniture et installation des équipements pour trois (03) radios communautaires à Louvakou, à Mila Mila et à Kibangou.

2.La procédure de la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

3.La Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des équipements pour trois (03) radios communautaires à Louvakou, Mila Mila et Kibangou. Ces Fournitures sont à livrer et à installer sur les sites suivants : pour Louvakou, au siège de la Sous-préfecture, pour Mila Mila, chez le chef du village et pour Kibangou, au siège de la Mairie, dans un délai de deux (02) mois. 4. Les Candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, Tél : (242)281.47.13 / (242) 956.86.64 ; Télécopie : (242) 281.40.21, de 9heures à 14heure 30 mn.

4.Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 27 janvier 2022 à 12h 30mn. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 13h30mn, en présence des représentants Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

6.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,
Adresse : sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Batignolles – Brazzaville – République du Congo, Tél : (242)281.47.13 / (242) 956.86.64 ; Télécopie : (242) 281.40.21

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur
BATOUNGUIDIO

DÉVELOPPER LA FILIÈRE DU SAFOU

L'Agro Assemblée se mobilise

Le safou, endémique du Bassin du Congo, se présente sous une très grande diversité, avec une explosion de forme, de taille, de couleur et de consistance. C'est un fruit très apprécié et fait l'objet d'un commerce intense sur les marchés des grandes agglomérations urbaines du continent africain. Les recherches scientifiques ont révélé d'excellentes qualités nutritionnelles de la pulpe du fruit et des propriétés agro-alimentaires importantes de l'huile extraite de son noyau. Le fruit frais du safou possède de grandes vertus médicinales. L'huile essentielle de safou entre dans la fabrication des produits cosmétiques et dans l'aromathérapie, et peut être exploitée pour la fabrication de biocarburant. Le tourteau peut être utilisé comme aliment pour les animaux. Ainsi, le safoutier est un arbre fruitier important de par sa valeur alimentaire et son rôle économique sans cesse croissant.

Les honorables députés de l'Assemblée nationale, sous l'initiative d'Agro Assemblée, ont donc décidé de s'investir pour le développement de la filière safou sur le marché africain (produits frais et transformés), un marché hautement concurrentiel avec le Nigeria et ses centaines de millions d'habitants, et la République démocratique du Congo avec près d'une centaine de millions d'habitants. Agro Assemblée souhaite faire du Congo un producteur de safou incontournable à l'horizon du marché unique continental de 2025, en transformant le territoire congolais en un vaste verger de safous améliorés, maillés par des fermes villageoises modernes en agroforesterie ayant le safoutier comme arbre fruitier de base.

Les élus du peuple veulent assurer une couverture nationale à la filiaire safou en créant une cinquantaine de fermes privées à l'échelle familiale (1 à 5 ha), réparties sur l'ensemble du pays, en mutualisant la production des plants, la formation, le transport, la conservation, la transformation, le contrôle qualité et la distribution. Une cinquantaine de projets individuels pour contribuer à un développement cohérent de la filière du safou.

Les vergers des honorables députés seront des stations expérimentales, placées sous l'expertise de l'École supérieure de technologie des cataractes (ESTC), dédiée au développement rural, sous la conduite de son fondateur, le Pr Emérite Thomas Silou. L'ESTC dispose d'un centre de recherche et d'appui aux projets de développement et, depuis plus d'une trentaine d'années, a été impliquée dans tous les programmes travaillant sur le safoutier, au niveau national, sous-régional et international. C'est donc tout naturellement qu'elle a souhaité partager les connaissances et informations sur cette filière avec Agro Assemblée.

Aujourd'hui, tout reste à faire pour l'organisation de la filière, mais l'objectif de faire du Congo un acteur qui compte dans les années à venir est à sa portée. La volonté politique d'Agro Assemblée et de ses députés existe pour mobiliser ces initiatives privées. C'est le moment des engagements pour la réussite inédite d'un tel projet.

Vincent OHL

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Soixante-six policiers achèvent leur formation de commissaire

Le ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, a patronné, le 11 décembre à BRazzaville, la cérémonie de clôture du quatrième cours des soixante-six commissaires de police, en présence des responsables du commandement de la police, de la gendarmerie et des responsables des autres écoles des Forces armées congolaises.

Une vue des officiels/Adiac

Le ministre de la Sécurité et de l'Ordre public a relevé, dans son discours de circonstance, la nécessité pour l'Etat de former les cadres afin d'avoir une administration publique compétitive. Raymond Zéphirin Mboulou a rappelé aux nouveaux commissaires les multiples défis qui les attendent sur le double plan sécuritaire, notamment la montée du banditisme au niveau des grandes villes congolaises et les proportions inquiétantes que prend le terrorisme au niveau mondial.

Par ailleurs, le ministre a exhorté les nouveaux commissaires à travailler davantage dans le strict respect des orientations définies par le président de la République lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2020. Il a félicité les élèves commissaires ainsi que leurs encadreurs et les a invités à être dignes de l'honneur qui leur est fait.

De son côté, le directeur de l'Ecole nationale supérieure de police, le colonel Jean Roger Kouni-Okogna, a rappelé à l'assistance la mission fondamentale de son établissement avant d'insister sur les devoirs et obligations d'un commissaire de police. Il est revenu lui également sur les orientations du chef de l'Etat à la force publique lors du dernier réveillon d'armes et a attiré, en outre, l'attention des promus sur le maintien de la sécurité et de l'ordre public.

Prenant la parole à leur tour, les élèves commissaires, par l'entremise de l'un d'entre eux, ont remercié toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué à la réussite de ce quatrième cours qui a duré six mois. Ils se sont félicités du fait que l'Etat place la formation au centre de la marche de l'administration publique.

Les nouveaux commissaires de police ont pris l'engagement de servir loyalement la nation dans la stricte application des enseignements reçus lors de la formation. Notons que cette quatrième promotion est baptisée du nom du défunt colonel Faustin Jean François Ekomban. Le major de cette promotion s'appelle Abel Simplice Okamba qui a obtenu la moyenne de 16,57.

Roger Ngombé

ORDRE PUBLIC

Un poste de police au lycée A.A Neto pour la sécurité des élèves

Pour prévenir les violences répétitives au complexe A.A Neto qui abrite deux lycées, un collège et une école primaire, un poste de police y a été érigé. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a remis officiellement les clés de la structure au ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, le 13 décembre à Brazzaville.

La coupure du ruban symbolique

« Ayant pris la mesure des situations d'insécurité qui ont prévalu, les mois passés, au complexe A.A Neto, nous avons décidé de construire ce poste de police pour y améliorer les conditions de sécurité et d'apprentissage », a expliqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

A l'école, lieu où l'on construit la conscience humaine, en donnant des compétences aux apprenants, la sécurité et l'ordre doivent régner en tout temps et en toute circonstance, a-t-il renchéri.

A dire vrai, les violences aux lycées A.A Neto avaient pris des proportions inquiétantes ces derniers temps. *« Des troubles à l'ordre public qui ont occasionné deux décès dans l'enceinte du complexe même »*, a souligné l'administrateur-maire de Talangaï, Privat Ndéké, dans son mot de circonstance.

Selon lui, l'érection de ce poste de police est un soulagement tant pour les autorités locales, les parents d'élèves, les équipes pédagogiques que pour les élèves eux-mêmes.

Pour le ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, l'installation des postes de police ne concernera pas uniquement le complexe A.A Neto. L'initiative sera élargie à d'autres établissements de sorte que les élèves apprennent dans les meilleures conditions et anticipent les violences en milieu scolaire.

Rominique Makaya

AGER ALIMENT

LA PERFORMANCE AU SEIN DE VOS CHEPTELS

100% CONGOLAIS

Tel. : 06.538.38.12
service-commercial@ageraliment.cg
www.ageraliment.cg
République du Congo

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Josué Emmnuel Mezath vainqueur du concours d'éloquence et de plaidoyer

La finale de la septième édition du concours d'éloquence et de plaidoyer, jumelée à la clôture de la «Quinzaine des droits de l'Homme» organisée par la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, s'est tenue, le 9 décembre, à l'auditorium du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (MPSB).

Dix candidats, tous étudiants, ont pris part à la finale du concours qui s'est tenu en présence des représentants des États membres de l'UE au Congo, de la directrice générale du mémorial, et des représentants des établissements universitaires. Le concours a porté sur le thème « Pour la planète, j'ose prendre la parole ».

Deux tours ont permis aux dix candidats au départ puis cinq au final, à travers leurs mots, de peindre les maux qui dégradent l'environnement en République du Congo. Ils ont cité, entre autres, la pollution, la saleté, l'ignorance, le manque d'engagement des gouvernants et gouvernés. Outre les critiques sur l'état des hôpitaux, des espaces commerciaux ou sur la qualité de l'eau, ces jeunes ont, durant leurs plaidoiries de huit minutes, fait des propositions allant dans le sens de protéger et sauver l'environnement ainsi que la vulgarisation des droits de l'homme.

L'un des candidats a même plaidé pour l'instauration, au Congo, d'une justice environnementale, la multiplication des actions et campagne de sensibilisation sur la protection de l'environnement puis la mise en place d'une politique d'interdiction d'importation des vieilles voitures et autres machines qui ne respectent pas l'environnement. Le candidat finaliste, Josué Emmanuel Mezath, a invité tout un chacun à prendre conscience et veiller à la protection de l'environnement. *« La protection de l'environnement épargne l'homme des maladies comme le paludisme ou la typhoïde. L'environnement nous nourrit mais peut aussi nous tuer si nous ne l'entretenons pas… Prenons conscience de nos actes puisque l'avenir de nos fils, petits-fils et arrières petits fils en dépend… Aujourd'hui le comportement de l'homme entraîne des pleurs et détruit sauvagement l'environnement »*, a-t-il fait savoir.

Les candidats posant avec des officiels/Adiac

L'éloquence, le respect du temps, la force de l'argumentaire et la pertinence des idées sont des critères qui ont permis aux membres du jury de départager les différents candidats. A l'issue de deux tours de compétition marqués par de belles démonstrations d'éloquence, le jury a désigné le candidat Josué Emmanuel Mezath, lauréat de la septième édition du concours d'éloquence et de plaidoyer, grâce au fond et la forme de sa prestation.

Le lauréat a reçu un ordinateur portatif de l'ambassade de France.

Peu avant que le jury ne délibère, l'ambassadeur chef de la délégation de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, s'est réjoui de ce que les jeunes ont autant pris à cœur la question des droits humains à travers le prisme de la préservation de l'environnement. Il a félicité les étudiants pour le courage et le talent dont ils ont fait preuve. *« Au-delà de la compétition, il s'agit de sensibiliser les jeunes à des grandes thématiques de société, la préservation de l'environnement ici en l'occurrence, à l'importance de les promouvoir, afin de pousser à la réflexion et d'amener à la prise de conscience »*, a-t-il déclaré.

L'ambassadeur de l'UE a saisi également cette opportunité pour mieux communiquer sur le rôle et les actions de son institution en faveur des droits humains, non seulement auprès du grand public mais aussi auprès des partenaires institutionnels et des médias. *« L'occasion de réaffirmer notre attachement non seulement au respect et à la promotion des droits de l'homme mais aussi aux valeurs fortes inscrites dans la Charte des droits fondamentaux que sont la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la justice et la citoyenneté »*, a indiqué Giacomo Durazzo.

Pour sa part, la directrice générale du mémorial, Bélinda Ayessa, a émis le souhait de voir ces dix finalistes tenir le flambeau et militer pour la protection de l'environnement afin d'assurer la relève dans les prochaines années. *« Ça fait une quinzaine d'années que je gère cette institution, mais c'est pour la première fois que j'assiste à un tel événement. Nous avons découvert aujourd'hui ces talents, au-delà nous avons découvert des génies. Certes, le chemin est long, mais j'émets un vœu que ces jeunes continuent à tenir haut et fort le flambeau. Je reste persuadée qu'ils sont l'avenir de demain »*, a-t-elle laissé entendre.

Belinda Ayessa s'est référée à la pensée d'un homme dont elle a la charge, à savoir Savorgnan-de-Brazza, qui disait : *« L'ouvrier qui transporte une à une la pierre n'a pas à s'inquiéter du temps qui faudra pour accomplir son œuvre » … « Ces petites pierres que l'on peut apporter pourront faire en sorte que nous essayons de préserver cette planète terre »*.

Science sans conscience n'est que ruine de l'âme et André Malraux disait : *«Rien ne vaut une vie »*.

Notons que ce concours fait partie des activités phares de la quinzaine des droits de l'homme, lancée en novembre dernier par la délégation de l'UE.

Bruno Okokana et Rude Ngoma

INTERVIEW

Trois questions au détective privé Jean Bastien Makoundou

Membre du Conseil national supérieur professionnel des Agents des recherches privées et inscrit aux Chambres professionnelles des détectives français, le Congolais Jean Bastien Makoundou, expert en recherche de preuves et d'informations, parle de son métier de détective, dix-neuf ans après.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Comment êtes-vous devenu détective privé ?

Jean Bastien Makoundou (J.B.M.) : J'exerce un métier jeune, encore méconnu du grand public. À première vue, il est question de parler des techniques d'enquêtes, de la formation, des filatures et des planques. Pourtant, il est juste question d'un métier drastiquement encadré et règlementé qui assure le respect des droits des personnes. Ma fonction consiste à intervenir pour le compte de particuliers ou de professionnels dans le cadre de litiges en justice.

L.D.B. : Quelle est votre apport auprès de la justice ?

J.B.M. : En collaboration avec les avocats, huissiers et les agents de la Commission nationale de la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, j'apporte des éléments de preuves afin que le client puisse non seulement se défendre et faire valoir ses droits, mais aussi obtenir satisfaction. Je travaille à la fois pour les particuliers, les entreprises et les institutions. En cette période de cyber-insécurité à travers le monde, mes rapports d'intervention en toute discrétion peuvent parfois être déterminants selon le type de procédure.

L.D.B. : Comptez-vous exporter ce métier vers le Congo ?

J.B.M. : J'ai entamé mes démarches d'installation au Congo depuis déjà cinq ans. Aujourd'hui, après une expérience de près de vingt ans en France, j'envisage vivement d'exercer dans mon pays d'origine. Je suis ouvert à une collaboration avec les institutions et, de manière modeste, désireux d'apporter ma contribution à l'évolution de notre système judiciaire, que ce soit face à la cybercriminalité ou aux nouveaux fléaux ayant recours aux services spéciaux, à la protection de personnes ou au transport en toute discrétion soumis au secret professionnel. Sur ce, l'ouverture d'un cabinet de détective privé s'impose. En respect du code de déontologie officiel opposable aux juges, il sera spécialisé dans le recueil d'informations ou de renseignements et de preuves (audio, photo, écrit) pour le compte des particuliers, des entreprises ou des institutions.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

MANTSINA SUR SCÈNE

La 18e édition démarre ce 14 décembre

Du 14 au 22 décembre, la 18e édition de la Rencontre internationale de théâtre de Brazzaville "Mantsina sur scène" se déroulera entre l'Institut français du Congo (IFC) et l'espace Gare aux pieds nus autour d'une panoplie d'activités telles des spectacles, échanges, formations, présentations et lecture de pièces de théâtre.

La 18e édition de Mantsina sur scène réunira des artistes provenant de plusieurs pays, notamment les deux Congo, le Cameroun, le Burkina-Faso et la France. Organisée sur le thème « S'ouvrir davantage au monde », cette édition qui semble suffisamment mature, au regard de sa date de création en 2003, veut désormais se lancer de grands challenges et conquérir d'autres territoires et disciplines en vue de faire asseoir et vendre le talent des artistes et comédiens qui font vivre, année après année, ce rendez-vous artistique et culturel.

Avec une programmation qui s'annonce riche, le festival s'ouvrira par la pièce « Verso-recto » de Sylvie Dyclo-Pomos. Outre cette dernière, d'autres pièces de théâtre garniront également le dérouler de cet événement : «Le bal de Ndinga» de Tchicaya U Tam'Si, «Comment je suis devenue cinglée» de Faustin Leturmy Keoua, «Traces-discours aux nations africaines» de Felwine Sarr, «Au nom de l'art» de Sylvain Kasereka, Jean et Béatrice de Carole Frexhette, «La traversée» de Sylvie Dyclo-Pomos et «Le sexe de Matonge» de Sony Labou Tansi. Durant neuf jours, plusieurs œuvres seront au menu des présentations et lectures. Il s'agit de «Bonnes feuilles des ouvrages Marché Total» de Matondo Kubu Turé, «Savorgnan de Brazza : totems et tabous» d'Atondji Lecas Monmondjo, «Tout ce que j'ai vécu sur ma route» d'Aboubacar Camara par le Théâtre de l'intranquilité, «Long-courrier» de Sylvie Dyclo-Pomos par la fabrique culturelle Gare aux pieds nus, «La traversée» de Gandebagni Mireille Assiba, «Tourbillon sans tuteur» d'Antoine Yirrika par l'association Tchicaya U Tam'Si et enfin, «Lettre au colonialisme» d'Aimé Césaire par la compagnie Mbongui Théâtre.

Par ailleurs, à quatre jours de la fin du festival, la comédienne Mixiana Laba déploiera sa performance "Réalités aveuglées" en plein cœur du marché Sadelmi à Mfilou, dans le 7e arrondissement de Brazzaville, en vue de sensibiliser les autorités à la prise en charge des personnes malades mentales et d'interpeller la population à plus de bienveillance envers cette couche sociale. Et à la clôture de Mantsina sur scène, le public s'égayera par le spectacle de danse «Rédemption» de Merveilles Toutou.

Notons que Mantsina sur scène est ouvert au public en présentiel dans le respect des mesures barrières. Il est piloté par l'association Noé Culture, en partenariat avec l'Institut français de Paris, l'IFC, le ministère de la Culture et des Arts, la mairie de Brazzaville, Tabawa, Gare aux pieds nus, les Ateliers Sahm, les Courageux et les Récréatrâles.

Merveille Atipo

INTERCULTURALITÉ

Des Afro descendants attendus au Congo

Cinquante-huit Afro descendants arrivent à Brazzaville la soirée du 11 décembre, en précédant plus de huit cents attendus. L'annonce a été faite à la presse par la chargée de mission spéciale auprès des religions, messagère du créateur suprême auprès de la race noire, Howshea-Havah Myriam Bokoseko Elikyamoyi, à l'issue d'une séance de travail avec le président délégué du collège exécutif de l'église kimbanguiste en République du Congo, le révérend Benjamin Abialo.

Plus de huit cents personnes se sont enregistrées pour s'installer définitivement au Congo. Dans un premier temps, cinquante-huit d'entre elles sont en train de venir pour les négociations afin de s'imprégner de leur spiritualité d'abord. Comme ce sont des croyants, ils ont besoin de se connecter d'abord à l'envoyé spécial du créateur suprême du Yahvé Elohim, Simon Kimbangu, puis aux chefs coutumiers, et enfin, l'église et les chefs coutumiers manageront pour que ces Afro descendants entrent en contact avec le gouvernement afin de préparer leur retour définitif.

La banderole souhaitant bon retour aux Afro descendants/Adiac

« Je me retrouve ici pour ramener les Afro descendants à leur source parce que la prophétie qui m'a été mandatée de préparer le peuple africain au retour des Afro descendants est accomplie. Il faut donc retourner la prophétie à sa source, et la source de cette prophétie dans le Bassin du Congo c'est Simon Kimbangu. Ils seront dans un premier temps pris en charge par leur famille, les Kimbanguistes », a déclaré Howshea-Havah Myriam Bokoseko Elikyamoyi.

Elle a annoncé qu'un congrès prophétique se prépare et aura lieu au Centre d'accueil kimbanguiste de Kasavubu, à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Après, se tiendra une convention panafricaine qui regroupera les rois d'Afrique et le corps prophétique. Par la suite, ils iront à Nkamba, en RDC, avant de revenir à Brazzaville, et enfin se rendre à la Baie de Loango, dans le département du Kouilou, où ils avaient été déportés pour d'autres cieux.

Les chefferies étant impliquées dans cette démarche, le royaume Loango a envoyé son émissaire, Batota Kissala, qui a participé à la séance de travail. *« J'ai été commis par le royaume Loango, précisément par le régent Tchicaya (intérimaire du roi), qui assure les affaires courantes après le décès du roi et du Premier ministre. C'est lui qui est à la tête de ce projet pour accueillir les Afro descendants. Le royaume a déjà réservé cent terrains qu'il va offrir aux Afro descendants qui voudraient bien s'installer définitivement à Loango »*, a-t-il fait savoir.

Pour Batota Kissala, la particularité de cette démarche, c'est que cette fois-ci le régent qui est le représentant du royaume Loango a donné sa parole pour procéder à l'approche du pardon. Car dans ce drame, beaucoup de gens veulent demander seulement les comptes aux Blancs. *« Avant de demander les comptes aux Blancs, nous-mêmes Africains devons faire l'autoréparation en procédant par un pardon mutuel, parce que nous devons le reconnaître, des rois s'étaient opposés à l'esclavage, mais il y en a qui ont eu cette faiblesse de céder et des royaumes ont prospéré dans ce commerce hideux, parce que les courtiers qui allaient prendre les esclaves à l'intérieur c'étaient bel et bien des noirs. Et pour cela, le roi s'est engagé à demander pardon au nom du royaume et a aussi sollicité le pardon des Afro descendants pour tout le mal que nous avions fait... »*, a-t-il expliqué.

Il a souligné que la particularité de cette cérémonie sera le côté pardon qui rejoint la philosophie et même la doctrine des Kimbanguistes.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Samuel Eto'o élu président de la Fédération camerounaise

L'ex-international Samuel Eto'o a été élu président de la Fédération camerounaise de football, a annoncé samedi cette fédération.

Samuel Eto'o, ancien joueur du FC Barcelone et de l'Inter, a battu le président sortant, Seidou Mbombo Njoya, qui avait été élu en 2018, mais son élection, contestée par plusieurs acteurs de football camerounais, avait été annulée à la mi-janvier par le Tribunal arbitral du sport.

L'ancien international a été élu avec 43 voix, devant le président sortant, qui a recueilli 31 voix, a constaté un journaliste de l'AFP.

Lors du dépôt de sa candidature, le 17 novembre, Samuel Eto'o avait assuré qu'il serait le prochain président de la Fédération camerounaise de football «malgré les tricheries».

En 2018, Eto'o avait soutenu la candidature de Seidou Mbombo Njoya, mais il exprime aujourd'hui sa «déception». Les promesses faites, il y a trois ans par l'actuel président, «me paraissaient digne d'intérêt pour l'avenir de notre pays», s'était-il justifié.

Le Cameroun accueillera du 9 janvier au 7 février 2022 la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations.

Camille Delourme avec AFP

Samuel Eto'o fil est le nouveau président de la Fécafoot (Daniel Beloumou Olomo/AFP)

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Deuxième but de la saison pour Dylan Saint-Louis, qui offre la victoire à Hatayspor à Izmir (DR)

Allemagne, 15e journée, 1re division

Bochum fait match nul avec le Borussia Dortmund (1-1). Sylver Ganvoula est entré à la 68e, alors que le promu menait 1-0. Bochum est 9e avec 20 points.

Allemagne, 18e journée, 4e division, groupe Nord/Sud

Flodyn Baloki est entré à la 81e lors de la victoire de l'Atlas Delmenhorst face à la réserve du Werder de Brême (1-0). Sa première apparition depuis le 31 octobre.

Belgique, 18e journée, 1re division

Le Cercle de Bruges s'impose à Saint-Trond (2-1). Sans Senna Miangué, absent du groupe.

Seraing est corrigé à domicile par Anderlecht (0-5). Titulaire, Morgan Poaty a été remplacé à la 79e.

Espagne, 16e journée, 3e division

Sans Baron Kibamba, absent, la réserve de Séville partage les points avec la réserve du Real Madrid (1-1).

Italie, 17e journée, 2e division

Titulaire, Gabriel Charpentier a dû quitter le terrain à la 44e en raison d'une blessure musculaire à la cuisse droite. Sans lui, Frosinone s'incline 2-3 à Monza.

Angleterre, 22e journée, 2e division

Brice Samba, titulaire, et Nottingham Forest s'imposent 4-1 à Swansea. Forest remonte ainsi à la 8e place avec 31 points, soit 4 de mieux que Bristol City, auteur du nul 2-2 à Hull. Han-Noah Massengo était titulaire et a été remplacé à la 65e.

Angleterre, 21e journée, 4e division

Match de fou entre Oldham et Forest Green (5-5). Menés 1-4 par le leader, Oldham est revenu à 2-4 à la 54e avec une passe décisive de Dylan Bahamboula. L'international congolais a été remplacé à la 67e à 4-5.

Barrow bat Swindon Town 2-0. Titulaire, Offrande Zanzala a été remplacé à la 63e.

Christopher Missilou n'était pas dans le groupe de Newport County, tombeur de Port-Vale (2-1).

Au classement, Newport County est 4e avec 34 points, Barrow est 19e avec 22 points et Oldham est 23e avec 16 points.

Belgique, 18e journée, 1re division

Le Standard de Liège l'emporte 3-2 à Antewrp. Avec Niels Nkounkou titulaire et averti à la 90e+10.

Belgique, 15e journée, 2e division

Scott Bitsindou était aligné à la récupération lors du match nul de Lierse à Virton (2-2). Averti à la 17e et remplacé à la pause.

Croatie, 19e journée, 1re division

Merveil Ndockyt n'était pas dans le groupe d'Osijke, victorieux de Sibenik (3-1). Osijek est premier avant deux points d'avance sur le second.

Espagne, 12e journée, 4e division, groupe 5

Amour Loussoukou est entré à la 73e lors de la défaite d'Aguilas face à la Real Murcie (1-2).

Espagne, 15e journée, 4e division, groupe 4

Remplaçant, Faites-Prévu Kaya Makosso est entré à la 35e lors de la défaite de Velez à Antequera (1-3).

Espagne, 17e journée, 1ère division

Jordi Mboula n'est pas entré en jeu lors du match nul de Majorque face au Celta Vigo (0-0). Les insulaires sont 12es avec 20 points.

Turquie, 16e journée, 1ère division

Dylan Saint-Louis, titularisé sur la droite de l'attaque à trois d'Hatayspor, inscrit le but de la victoire à la 76e mn et permet à son club de l'emporter 2-1 chez l'Altay Izmir.

Sur un bon centre de Lobjanidze, venu de la droite, l'international congolais a profité d'une sortie manquée du gardien pour marquer du pied gauche dans le but vide. Son deuxième but de la saison (pour trois passes décisives et seize apparitions).

Grâce à ce succès à l'extérieur, Hatayspor prend provisoirement la troisième place du classement.

Ukraine, 18e journée, 1ère division

Le FC Illychivets Marioupol retombe dans ses travers face au Dnipro-1 (0-3). Marc-René Mampassi a concédé un penalty à la 75e mn qui amène le 0-2. Averti sur l'action. Notons qu'à la pause, les locaux étaient menés d'un but et réduits à dix.

Dernier avec 8 points, le FC Marioupol compte huit longueurs de retard sur le premier non-relégable.

Ligue 2, 18e journée

Privé de Fernand Mayembo, touché à la cuisse et d'ores et déjà forfait pour la 19e journée à Auxerre le 21 décembre, Le Havre chute à domicile face à Ajaccio (0-1).

Si Nolan Mbemba est entré à la 79e, alors que le score était vierge.

Absent depuis le 25 septembre, Bevic Moussiti était encore absent pour ce déplacement.

Retenu dans le groupe de 20, Prince Oniangué n'était pas sur le banc de Caen, tombeur de Guingmp (2-0). Expulsé avec la réserve le week-end dernier, Jason Ngouabi était à nouveau écarté du groupe pro (aucune convocation cette saison).

Bryan Passi était forfait lors du match nul de Niort à Dijon (2-2).

Warren Bondo n'était pas dans le groupe de Nancy, battu à Nîmes (1-2).

Rodez et Adilson Malanda se déplacement à Toulouse lundi soir.

Ajaccio a provisoirement repris la tête du championnat avec 2 points d'avance sur le Téfécé.

Le Havre, 29 points, Rodez et Niort, 25 points chacun, sont 7e, 8e et 9e.

Caen est 13e avec 21 points, tandis que Nancy stagne à la 20e place avec 12 points.

C.D.

ÉNERGIE

La société ENI Congo va accroître sa production du gaz liquéfié

En séjour de travail à Brazzaville, le président directeur général de la compagnie pétrolière, Claudio Descalzi, a été reçu, le 13 décembre, par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Denis Sassou N'Guesso et Claudio Descalzi

La visite au Congo du patron de la compagnie italienne ENI intervient une semaine après la signature, le 6 décembre, de la déclaration conjointe et l'accord bipartite sur la acollaboration énergétique entre la République démocratique du Congo et la République du Congo. Il d'agit d'un projet d'édition de la boucle d'amitié énergétique dans lequel la société ENI est impliquée, à travers la centrale électrique du Congo.

Titulaire d'un permis marine 12, à Pointe-Noire, la société pétrolière ENI entend renforcer sa capacité de production de gaz naturel liquéfié. Le renforcement d'installation d'ENI Congo permettra d'augmenter l'offre d'électricité à partir du gaz. Un sujet qui a été au centre des échanges entre Denis Sassou N'Guesso et Claudio Descalzi.

Outre la production additionnelle du gaz, ENI Congo devra aussi se lancer dans la production du ricin et de l'huile de ricin sur une étendue de 150 000 hectares. Cette production devra aider à promouvoir les biocarburants réputés écologiquement sains.

Présente au Congo depuis 1968, d'abord sous le nom d'Agip recherche, la société italienne ENI est l'une des neuf compagnies pétrolières opérant dans le pays.

Fiacre Kombo

TAEKWONDO

Les champions des départements se mettent en jambe

La Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) organise, depuis le 11 décembre, des test-matches au profit des meilleurs taekwondoïnes des différentes ligues départementales.

Un combat de taekwondo/Adiac

La compétition sert d'essai et de préparation pour les athlètes et a commencé le 11 décembre, à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle a pris fin dans ces deux départements phares du taekwondo congolais, le jour suivant, avant de s'enchaîner simultanément dans les autres départements, comme le Niari, le Pool et la Cuvette.

L'objectif principal consiste à tester le niveau de résilience des athlètes, après plusieurs mois d'hibernation, à cause de la pandémie de coronavirus. La compétition permettra également à la Fécotae de constituer l'ossature des différentes catégories des Diables rouges de la discipline.

Selon Me Yhosthan Taboula, secrétaire général adjoint de la fédération, ces retrouvailles marquent la reprise des compétitions nationales. *« Etant donné que nous n'avons pas organisé le championnat national à cause de la pandémie, la fédération a jugé bon d'initier ces test-matches, afin de mettre aux prises les champions de chaque département. Cela nous permet de voir les déchets de chacun et constituer la sélection des équipes nationales dans toutes les catégories »,* a-t-il indiqué.

Notons que les membres du bureau exécutif fédéral profitent de cette compétition pour mettre en œuvre le projet African youth taekwondo, une initiative de World taekwondo qui met en exergue le talent des jeunes pratiquants.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE 1

BNG prend les devants

La compétition a repris ses droits le 11 décembre. BNG, AS Otohô, AC Léopards et V Club Mokanda ont bien lancé leur saison contrairement aux autres concurrents.

Pour sa première expérience en Ligue 1, le promu BNG a créé la première surprise de la saison. Il a laminé Patronage Sainte-Anne sur un score de 4-0, prenant ainsi la première place au terme de la première journée. Aucune des quatorze équipes n'a fait mieux que le BNG. Ses joueurs qui découvrent l'élite ont fait preuve d'une efficacité diabolique en terrassant Patronage Sainte-Anne, l'un des habitués de la compétition.

Bridy Diatho a signé un doublé, respectivement à la 15e et 73e mn. Zed Ngamitenie (54e mn) et Josna Loulendo (84e mn) ont donné plus d'éclat à cette victoire. *« Cela fait du bien pour un premier match du championnat. Prendre des points sur une équipe qui est bien en place constitue une fierté pour mes poulains et après, on verra. Nous avons demandé aux joueurs de prendre des risques dans la surface de réparation, c'est ce qu'ils ont fait. Les consignes ont été respectées à la lettre. C'est le premier match, il y aura un deuxième et un troisième… On abordera nos matches de la même manière. Nous sommes venus dans la cour des grands pour se maintenir et il ne faut surtout pas perdre les points »*, a commenté Aurelien Mabari, le coach de BNG.

Devant BNG, Patronage a bu la calice jusqu'à la lie

L'As Otoho, tenante du titre, s'en est remise à son défenseur burkinabé Sakandé (buteur à la 84e mn) pour battre le FC Kondzo, 1-0. Le premier choc de la saison a mis aux prises, le 12 décembre, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) à l'Etoile du Congo. Il s'est soldé par un score de parité (0-0). Saira Issambet a gâché une balle de match en première période. L'attaquant stellien, bien aidé par une mauvaise relance d'un défenseur aiglon, a trop croisé sa frappe qui est passée malheureusement à côté. Ainsi le partage des points entre les deux équipes n'est que logique.

Cara et Etoile du Congo se neutralisent/Adiac

De leur côté, les Diables noirs n'ont pas pu faire mieux qu'un nul d'un but partout devant la Jeunesse sportive de la Talangaï (JST). Benny Katoyi a ouvert le score à la 11e mn et Archange Bintsouka lui a répondu à la 38e. La JST a ensuite manqué un penalty en seconde période. Exaucé Nzaou l'avait dans un premier temps transformé mais pour une faute technique, il a été retiré. Cette fois, le gardien des Diables noirs était décisif . Les Diables noirs ont ensuite vu deux de leurs tentatives être repoussées sur la ligne par les défenseurs de la JST.

A Dolisie, l'AC Léopards a eu raison de l'Interclub sur le score d'un but à zéro. A Pointe-Noire, V Club a aussi dominé Nico-Nicoyé, un à zéro, et l'AS Cheminots et le FC Nathalys ont fait jeu égal, zéro but partout.

James Golden Eloué